

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

N° 183

Janvier - février - mars 1997

SOMMAIRE

LES HUMEURS DU PRÉSIDENT :	
Le gosier réfractaire. Jean DUTOURD	2
LE FRANÇAIS EN FRANCE	
Vocabulaire :	
L'Académie gardienne de la langue	3
Mots perdus. Jean TRIBOUILLARD	4
La langue de la clarté et de la précision ? Jacques CAPELOVICI	5
Avez-vous quelque chose à déclarer ? Jacques PÉPIN	10
Aspirine. Bernie de TOURS	12
Des consultants et des conseils. Joseph SANS	14
Grammaire :	
Qui trébuche ? André JOUETTE.....	16
Apocope et allongement. Katell PENANHOAT-BRUCKERT	18
Aux constructeurs d'automobiles. Jack JOUSSET	19
Humeur/humour :	
Logomachie. Vladimir VOLKOFF.....	20
Fleur de sabir. Claude DUNETON.....	22
Vigie III. Pierre VERRET.....	24
Diffamation post mortem. Anne ROSNOBLET	26
J'y perds mon latin, pardon, mon anglais. Janet RAFFAILLAC.....	27
Agir ? :	
Ne dirait-on pas la loi de Gresham ? A. DUPUY	29
Plaidoyer pour l'enseignement des « humanités ». François HERRY	32
Du millibaril au gigafranc. S. LACHARNAY	36
Informatique et littérature : les domaines de prospective.	
Alain VUILLEMIN	38
La langue française pour un écrivain : Georges MEMMI	40
LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE	
Les rectifications orthographiques en Suisse romande.	
Étienne BOURGNON	43
Un message de Roumanie. Elena DIMITRIU	46
Le français au Viêt-Nam. Tinh BUI QUANG.....	47
Le français aux antipodes. Pierre-Louis MALLEN	48
Les perdrix d'Aoba. Claude JARDIN	50
Les brèves	53
NOUVELLES PUBLICATIONS. Didier BERTRAND	
et Étienne BOURGNON	55
VIE DE L'ASSOCIATION I à XXIV	
Nos prochaines réunions parisiennes.....	XXI

Directeur de la publication : Guillemette Mouren-Verret

INSTAGRAPHIC - 94130 NOGENT-SUR-MARNE. TÉL. 01 48 77 20 35 - DÉPÔT LÉGAL P - 1997 - 1

LES HUMEURS DU PRÉSIDENT

LE GOSIER RÉFRACTAIRE

Parmi les langues étrangères, il est probable que celle que les Français comprennent le moins est l'anglais (et son dérivé l'américain). Tout est réfractaire à cet idiome dans nos organismes, nos catégories mentales, notre grammaire. Nous avons le gosier fait de telle sorte que l'accent anglais ne parvient pas à s'y frayer un chemin. Nos oreilles entendent les sons anglo-saxons comme une musique difficile et ennuyeuse, mais qu'il faut faire semblant de connaître pour paraître moderne. De là cette folie d'anglomanie ou d'américanomanie qui s'étale partout en France. S'il y a tant d'enseignes en anglais, ce n'est évidemment pas pour faciliter la vie à d'hypothétiques touristes, mais pour épater l'indigène, censé se dire qu'il entre dans une boutique ou une gargote dont le patron est un homme supérieur puisqu'il est initié au langage sacré.

Un autre avantage de l'anglo-américain dans la mesure où tout le monde le jargonne vaguement, est qu'il permet d'appeler les choses autrement que par leur nom, de rendre tout flou, indistinct, méconnaissable. En quoi c'est un précieux auxiliaire des gens dont la prospérité est fondée sur le mensonge, c'est-à-dire les politiciens, les ministres, les industriels, les agents de publicité, les causeurs de télévision. Ils n'ont même plus besoin d'inventer des blagues. Le sabir américanoïde supplée à tout.

Il y a, comme on dit dans le langage actuel, une « implantation » de l'américain dans le français qui ne demanderait pas moins, pour être déracinée, qu'une sévère politique de l'État. Mais, comme me le déclara piteusement un Premier ministre socialiste, il y a quelques années : « On nous accuserait d'anti-atlantisme ! »

Jean DUTOURD*
de l'Académie française

* Notre président vient de publier *Scandale de la vertu* (Éditions de Fallois/L'Âge d'homme, 1997, 142 p., 90 F).

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

GRANDIOSE adj. XVIII^e siècle. Emprunté de l'italien *grandioso*, de même sens.

Qui frappe l'esprit, l'imagination par un caractère de grandeur imposante, de majesté. *Paysage, site grandiose. Une architecture grandiose. Spectacle grandiose. Il laisse une œuvre grandiose. Un destin grandiose.* Subst. *Son style touche au grandiose.*

Est à éviter comme superlatif banal.

H (se prononce *ache*) n.m. inv.

1. Huitième lettre et sixième consonne de l'alphabet. *Un H majuscule. Un h minuscule.*

2. PHON. On distingue deux sortes de *h*, le *h* muet et le *h* dit aspiré. Le *h* muet, comme dans *un homme, une heure, des herbes, l'hyène, son habileté, exhiber, le bonheur*, est un signe purement orthographique, le plus souvent lié à l'étymologie, et n'a aucun effet sur la prononciation. Le *h* dit aspiré ne s'entend plus que dans certaines interjections et onomatopées comme *ha ! hé ! hue ! hop ! ou hum !* ou, quelquefois, dans des verbes comme *hennir, hisser, hurler*. Placé à l'initiale ou à l'intérieur d'un mot, il empêche la liaison et l'élision, comme dans *nous hurlons, un hasard, le handicap, des héros, la honte, enhardir, trahir, dehors, un bahut, des cahots*. Dans ce Dictionnaire, le signe ' , précédant l'initiale du mot, indique un *h* aspiré.

H entre en composition avec d'autres consonnes dans les groupes *ch, ph, rh, th* (voir *C, P, R* et *T*).

HABITAT n. m. XIX^e siècle. Dérivé d'*habiter*.

1. Milieu géographique réunissant les conditions nécessaires à l'existence d'une espèce végétale ou animale déterminée. *L'habitat naturel de l'edelweiss est la haute montagne. Les grands singes ont pour habitat la forêt vierge.*

2. Mode d'occupation et de peuplement du sol par des groupes humains. *Habitat groupé ou dispersé. Habitat sédentaire, nomade. L'habitat rural, l'habitat urbain.*

3. Ensemble des conditions d'habitation, de logement. *Aide à l'amélioration de l'habitat. On n'emploiera pas habitat dans le sens d'habitation, logement.*

* Extraits du fascicule GRAMMAIRIEN à HACHOIR (27 novembre 1996) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

MOTS PERDUS

AFFRIOLER v., de l'ancien français *frioler*, *frîre*, puis être avide, friand, attirer par des friandises. Ex. : *Vous affriolez cet enfant tant que vous le gastez.* (Palsgrave)

S'ALAMBIQUER v., se fatiguer par des subtilités. Ex. :

Car sans honneur la muse consommée

De long travail, s'alambique en fumée. (Ronsard)

ALAMBIQUEUR n. m., personne qui raffine, qui subtilise à l'excès. Ex. : *Alambiqueur d'arguments.* (Frédéric II)

AMABILISER v., rendre aimable. Ex. : *La société des femmes amabilise un homme.* (Mercier)

APIÉGER v., apprivoiser, au propre et au figuré. Ex. : *Il oubliait que le premier agriculteur du canton en était aussi le plus sauvage, et que difficilement il se laisserait apiéger.* (É. Noël)

ARRAISONNER v., chercher à persuader par des raisons. Ex. : *Tandis que j'arraisonnais M. le duc d'Orléans, le roi consultait et sa famille et son conseil.* (Saint-Simon)

ARRIÉRER v., retarder, arriérer un paiement. Ex. : *Il faut encore interrompre ici cette matière qui arriérerait trop les autres.* (Saint-Simon)

S'arriérer, c'est rester en arrière, au sens propre, ou être en retard dans ses paiements, ou son travail.

S'ASSOMMEILLER v., commencer à sommeiller. Ex. : *Quand les autres s'assommeillent, courir seuls dans le silence de la nuit.* (Mme de Gasparin)

ATOURNER v., parer, embellir, avec, parfois, un sens ironique... Ex. : *Comme chacun paraît sa fille et l'atournait d'ornements et de bijoux qui la pussent rendre agréable à ce nouvel amant...* (Montaigne)

Apostille

Je sais gré à M. Michel Antoine, de Paris, de m'avoir signalé l'erreur qui s'est glissée dans la dernière liste des « Mots perdus » (revue numéro 181). Comme exemple d'adultérisme, j'ai, en effet, cité l'anthroponyme *d'Aguesseau* pour *Daguesseau*. Or, le nom patronymique de cette famille était *Aguesseau*, avant qu'il ne devînt, par anoblissement, *d'Aguesseau*, puis, par agglutination, *Daguesseau* : ici gît l'adultérisme.

Jean TRIBOUILLARD

LA LANGUE DE LA CLARTÉ ET DE LA PRÉCISION ?

On peut à bon droit se poser cette question puisque, en raison des innombrables faux sens, non-sens et contresens qui la défigurent dans une indifférence presque générale, notre langue est la seule qui, aujourd'hui, confonde allègrement :

- L'innocent et le coupable en faisant un « soi-disant » assassin d'un simple suspect qui, affirmant à qui veut l'entendre n'avoir jamais tué personne, est, faute de preuves convaincantes, un assassin présumé, ce qui ne suffit pas pour l'inculper en toute certitude.
- L'ignorance et le savoir, dans ce grotesque mais fascinant « vous n'êtes pas sans ignorer », que tant de pédants ignares emploient stupidement dans le sens usurpé de vous n'êtes pas sans savoir ou, plus simplement, vous savez. Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué... tout en disant une énormité ?
- Le plan et la sphère, en donnant sottement au globe terrestre l'appellation de « mappemonde », qui désigne en réalité une carte plane d'autant plus familière qu'elle est d'usage scolaire. De toutes celles qui sont parlées dans le monde, notre « langue de la clarté et de la précision » (sic) est bien la seule qui, au mépris de la géométrie la plus élémentaire, confonde ainsi le plan et la sphère.



- La première fois et les suivantes, en escamotant si souvent le verbe entrer au profit de rentrer, au point que tous nos savants élèves admis en juin à monter de classe sont persuadés de « rentrer » dans celle qui va les accueillir en septembre, et qu'un délinquant peut « rentrer » en prison sans jamais avoir été incarcéré ! Remarque historique : le 23 janvier 1994, une femme ancien ministre qui, à la télévision, remplaçait régulièrement entrer par « rentrer », ressentit soudain le besoin d'employer ce dernier verbe dans son véritable sens, ce qui

l'amena à créer hardiment le nécessaire néologisme « rerentrer », que les connaisseurs apprécieront, car on n'arrête pas le progrès...

- Le lauréat et le candidat, en baptisant ce dernier « impétrant », alors qu'il n'est qu'un modeste postulant attendant le couronnement de ses efforts.
- L'essentiel et l'accessoire, dans cette envahissante « simple péripétie » dont trop de journalistes nous rebattent — et non pas nous « rabattent » — les oreilles, en s'imaginant parler d'un épisode sans importance, qui n'a rien à voir avec le véritable sens du nom « péripétie », mot majestueux de quatre syllabes, dont le succès usurpé tient à ce que Jean Dutourd appelle facétieusement le « jargon de prestige », enfant chéri des faux savants et autres bateleurs du langage.
- Le jour et l'année quand, donnant à une décade française le sens de l'anglais decade, des gens mal informés s'imaginent qu'elle s'étend sur dix ans, soit une décennie, alors qu'elle ne dure que dix jours, comme l'ont suffisamment prouvé les décades du calendrier révolutionnaire et les décades de tabac sous la dernière occupation allemande, sans oublier celles des météorologistes.
- La légitime reprise de son bien et la prise pure et simple, la saisie ou même le vol quand, fascinés par cet impressionnant terme de quatre syllabes, les admirateurs du « jargon de prestige » évoqué ci-dessus nous annoncent curieusement que, chez un joaillier, des malfrats ont « récupéré » (doublet de recouvré) des bijoux qui, de toute évidence, ne leur appartenaient pas, et sur lesquels ils n'avaient par conséquent aucun droit.
- L'intérieur et l'extérieur, en baptisant « gâchette », partie inaccessible d'une arme à feu, celle sur laquelle on appuie pour tirer, et qui est la [queue de] détente... ou encore en déformant en « arrimage » la jonction réussie de deux vaisseaux spatiaux, qui n'est autre qu'un amarrage, opération sans aucun rapport, pour qui sait ce que parler veut dire, avec la précédente.
- Gardons enfin pour la bonne bouche — si l'on peut dire... — les boissons alcooliques, donc à base d'alcool, comme le vin, la bière ou le gin, injustement qualifiées d'« alcoolisées », soit simplement additionnées d'alcool, telle l'eau gazeuse dans laquelle on aurait versé du whisky, par exemple. Cette énorme bévue bien trop généralisée revient à considérer les mots aromatisé et germanisé

comme étant respectivement les synonymes d'aromatique et de germanique.

* * *

À ces quelques exemples peu banals de détournement de sens, on pourrait ajouter des dizaines d'autres, dont la liste complète nous autorise à mettre en doute l'étiquette de « langue de la clarté et de la précision » si souvent attribuée au français, sans aucun chauvinisme, cela va de soi.

Certes, assez nombreux sont les linguistes indulgents, laxistes ou capitulards qui, au nom du sacro-saint « usage » des gens négligents ou mal renseignés, feront bon accueil à tous ces éclopés de la sémantique... sans trop se préoccuper de ceux qui, minoritaires ou non, s'obstinent à donner aux mots leur sens véritable, à la grande satisfaction de grammairiens qui se feront traiter de puristes, de passéistes, puis de réactionnaires, voire de « fascistes », dans la mesure où ce terme passe-partout est le plus souvent employé à contresens.

Les nations francophones étant une trentaine dans le monde, on pourrait à la rigueur comprendre que, de l'une à l'autre, certains mots puissent revêtir des sens différents. Mais point n'est besoin d'être un savant linguiste pour dénoncer l'inconvénient de telles discordances quand elles se manifestent à l'intérieur d'un seul et même pays, à savoir le nôtre, qui est très nettement le plus peuplé de tous ceux qui constituent la francophonie. Ainsi, un chef d'établissement scolaire qui commande un certain nombre de cartes planes appelées mappemondes à accrocher en classe devant des tableaux noirs, sera bien marri si, par ignorance du sens précis des mots français, le fournisseur lui livre un nombre égal de volumineux globes terrestres nettement moins faciles à entreposer.

À un éminent « linguiste » — pléonasme ! —, réformateur résolu de l'orthographe, j'adressai récemment une liste de certaines de ces fâcheuses dérives qui caractérisent cette forme de charabia que Maurice Druon a maintes fois stigmatisée en lui donnant le nom de néo-français, calamité des temps modernes, constituée par une inquiétante accumulation de faux sens, de non-sens et de contresens, sans oublier les barbarismes envahissants, déformant notamment carrousel en « carroussel », dégingandé en « déguingandé », pécuniaire en « pécutier », déprédation

en « dégradation », dilemme en « dilemne », caparaçonner en « carapaçonner », fruste en « frustre », rémunérer en « rénumérer », il vaut mieux en « il faut mieux », sans oublier le secrétariat et le commissariat métamorphosés en « secrétairiat » et « commissairiat ». Un beau bilan en vérité !

Ignorant superbement la campagne entreprise par Maurice Druon pour mettre fin à ce massacre permanent, notre linguiste somnolent, qui ne s'était aperçu de rien, se contenta de se gausser de ma description « apocalyptique » (sic) de la situation, sans se douter un seul instant que ce redoutable adjectif conviendrait infiniment mieux pour qualifier cette hécatombe, qui le laissait totalement indifférent. Étrange aveuglement... Incroyable, mais vrai : pour expliquer, voire justifier au nom d'une prétendue « évolution » — l'alibi passe-partout — les invraisemblables détournements de sens susmentionnés, cet éminent « spécialiste » crut intelligent d'évoquer le latin coxa désignant la hanche et qui, il y a un bon millénaire, donna en français le mot cuisse... sans même se rendre compte que, à la veille de l'an 2000, l'état de la langue française et de son vocabulaire n'est plus du tout le même qu'à cette époque très reculée. Pareil « argument » fondé sur un grotesque anachronisme a de quoi laisser pantois !

Certes, quiconque jette un coup d'œil sur l'emploi du temps de nos écoliers, de nos collégiens et de nos lycéens, gorgés de cette « culture » unique au monde que bien des Papous nous envie, constatera avec soulagement et optimisme que de très nombreuses heures de classe y sont étiquetées « français », ce qui devrait normalement permettre de leur enseigner de façon systématique et dûment programmée le véritable sens des mots de notre langue, sans oublier leur graphie et leur prononciation correctes. Hélas, ce type d'enseignement efficace n'ayant jamais été minutieusement organisé par les autorités dites « compétentes » (?), il suffit de voir les programmes pour s'apercevoir qu'elles n'ont strictement rien prévu pour mettre définitivement sur la touche les nombreux éclopés ci-dessus, sans parler des autres. Dans ce domaine pourtant essentiel règne une indifférence quasi générale, débouchant sur un immobilisme de tous les instants. Et vogue la galère !

Un exemple concret : supposez que, enseignant dans une classe de première la discipline baptisée « français », un professeur prétende bien imprudemment faire, en présence d'un redoutable inspecteur

général, un véritable cours de FRANÇAIS justifiant cette noble appellation, et s'attaque avec vigueur et conviction à bon nombre de barbarismes et de détournements de sens. Sachant que, à ce niveau, l'étiquette de « français » recouvre une denrée beaucoup plus littéraire, n'ayant que très peu de rapports avec une activité véritablement consacrée au redressement de cette langue, ce qui est d'ailleurs le cas de l'épreuve du baccalauréat également baptisée « français », il y a gros à parier que cet audacieux professeur se fera sévèrement tancer, sermonner, gourmander, morigéner et réprimander par son impressionnant visiteur, qui attendait de lui une performance d'un genre beaucoup plus noble et inspirant, et lui accordera une très faible note « pédagogique », l'adjectif passe-partout !

Cette flagrante confusion des genres étant génératrice d'« appellations non contrôlées », les situations cocasses ne sont pas rares. Si, dans nos temples du savoir et sanctuaires de la culture abstraite, les mots avaient encore un sens précis, les parents d'un candidat au baccalauréat apprenant que leur fils vient d'obtenir la note six (sur vingt) en « français » et douze en anglais pourraient logiquement en déduire que ce garçon possède deux fois mieux cet idiome étranger que sa langue maternelle, chose vraiment très peu banale pour quiconque n'a presque jamais quitté son pays natal...

De toutes ces considérations reposant sur des faits précis, incontestables et aisément vérifiables, il résulte qu'un véritable enseignement de la langue française devrait de toute urgence être organisé par des « pédagogues » galonnés, très correctement rétribués et, espérons-le, aussi compétents que dévoués à cette noble cause. Puisse ce vœu pieux être exaucé avant la fin du prochain millénaire !

Jacques CAPELOVICI

AVEZ-VOUS QUELQUE CHOSE À DÉCLARER ?

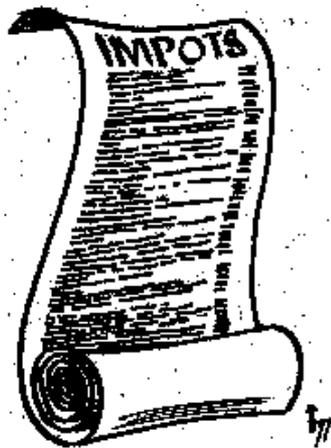
Quel acte important avez-vous accompli en février-mars ? Allez... vous avez rempli votre... Je vous imagine, clamant soudain : « Mais oui, ma déclaration d'impôts ! »

Moi, je n'ai jamais fait de déclaration d'impôts, et ne suis pas près d'en faire une. Pourtant je ne risque pas d'être inquiété par les services fiscaux. Ah, vous brûlez de connaître mon secret ? Eh bien c'est simple, je m'en abstiens parce que cela n'existe pas. Réfléchissons quelques secondes : qu'avez-vous porté sur l'imprimé ? Les revenus encaissés l'année dernière. Vous avez donc déposé, comme moi, une déclaration de revenus. Ne confondons pas la cause avec l'effet !

Nous vivons une époque où le vocabulaire prend une tournure étrange. Dans les usines, il n'y a plus de magasiniers, mais des « agents d'exploitation », et l'on a substitué aux femmes de ménage des « techniciennes de surface ». Les retraités, eux, sont devenus des « gens du troisième âge ». Il y a quelques lustres, le président-directeur général était un personnage très important, placé à la tête d'une grosse société. De nos jours, tout chef d'entreprise est bombardé «P.D.G. », même s'il n'emploie que deux salariés dans un petit atelier.

L'administration fiscale échappe à ces précautions de langage. Elle

ignore le sens du mot euphémisme. Jadis, on payait des contributions ; c'est joli la contribution, c'est une participation presque volontaire à une œuvre commune, un effort collectif. Maintenant nous ne sommes plus contribuables, mais imposables. L'impôt affiche brutalement, insolemment, sa parenté avec le verbe imposer, comme si le fisc voulait bien montrer sa toute-puissance en violentant notre tempérament gaulois réfractaire à la contrainte.



Au fait, d'où vient-il donc ce bizarre mot de fisc, bref et sec comme un coup de fouet, avec son s sifflant comme un serpent et son c qui claque contre le palais ? Du latin fiscus, « corbeille », « panier à argent », « trésor impérial », qui a engendré fiscella, « forme en osier pour égoutter le fromage », que nous avons adapté en faisselle, et confiscare, « faire entrer dans la cassette impériale ». Si l'on s'en rapporte à l'étymologie, puisque la faisselle, comme nous l'avons vu, est un récipient perforé pour égoutter les fromages, on peut définir ainsi le fisc : sorte de panier percé appartenant à l'État, dans lequel vous versez votre argent qui s'écoule par les trous (d'où, peut-être, l'expression argent liquide) ; il faut continuellement remettre des espèces pour compenser les fuites. En somme, le fisc est le tonneau des Danaïdes de toute société qui se prétend civilisée.

Jacques PÉPIN

Si vous souhaitez que nous adressions ce numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à
DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.

M
 Propose à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement le présent numéro à :

M. ou Mme

Adresse :

M. ou Mme

Adresse :

ASPIRINE

Saviez-vous que cette marque de fabrique et le brevet correspondant sont une prise de guerre des Alliés sur l'Allemagne vaincue ? ASPIRINE est une des réparations ordonnées par le traité de Versailles en juin 1919. Le mot est composé de trois éléments :

1° « A », initiale du mot Acétyl (l'aspirine étant l'acide ACÉTYLsalicylique) ;

2° « SPIR » vient de la fleur SPIRée ulmaire, nom savant de la reine-des-prés ;

3° « INE », suffixe courant pour les médicaments.

Jusqu'en 1921, Aspirine s'écrivait avec une majuscule, mais une décision de justice de cette année-là, considérant que le produit était devenu propriété universelle, recommanda d'utiliser un *a* minuscule. Ce qui n'explique pas aux chimistes du monde entier par quel processus cette découverte, sans être la panacée, reste un produit miracle comme analgésique, antipyrétique, anti-inflammatoire etc., et l'on n'a pas fini d'en découvrir les vertus.

Rémy de Gourmont a eu raison, dans son roman épistolaire *Le Songe d'une femme*, de célébrer cette rosacée (car la reine-des-prés est de la famille de la rose) en la plaçant, entre l'iris et l'aune, le long d'une onde paisible.

Si vous ne la portez pas jusqu'à l'ébullition, elle soulagera vos douleurs articulaires. Si vous êtes hypertendu, elle dilatera vos vaisseaux. Si votre cœur faiblit, elle le tonifiera. Et si votre « conduite intérieure » est engorgée, elle accélérera la diurèse. Attention : pour ceux qui ont souffert d'un ulcère du système digestif, serait-il linéaire, l'utilisation devra en être parcimonieuse. Voir votre médecin habituel !

À tous les gourmets : le bouquet de votre vin ordinaire sera considérablement ennobli par une macération des fleurs parfumées de la reine-des-prés.

Depuis des millénaires, les Chinois utilisaient comme analgésique une poudre tirée de l'écorce du saule (la salicine), mais des irritations gastro-intestinales fréquentes causaient parfois des hémorragies.

C'est en 1853 que le chimiste alsacien Charles von Gerhardt fit la synthèse de l'acide acétylsalicylique dans son laboratoire de l'université de Montpellier, mais il ne crut pas à l'avenir de sa découverte. Il est ainsi des génies qui s'ignorent !

En 1893, un jeune chimiste allemand, Felix Hoffmann, employé des laboratoires Bayer, désespérait de soulager les rhumatismes de son père. Il avait tout essayé... en vain. Avec ses collègues de l'usine Bayer de Düsseldorf, il tenta d'adjoindre à la salicine la reine-des-



prés, et Herr Hoffmann père, le cobaye, fut soulagé de son arthrite. La nouvelle se répandit dans le monde entier comme une traînée de poudre... blanche. Au point que les établissements Bayer décidèrent en 1915 de commercialiser l'Aspirine non en poudre, mais sous forme de comprimés.

La suite, vous la connaissez !

Bernie de TOURS

DES CONSULTANTS ET DES CONSEILS

Il est une remarque qui s'impose à tout lecteur de la presse d'information ou de publications diverses : l'expansion explosive de l'emploi du terme consultant.

À titre d'exemple, sur les deux cent quatre-vingt-six membres que comptait, en 1996, la branche « Conseil en qualité » du Mouvement français pour la qualité (MFQ), on trouvait quatre-vingt-huit « consultants » et cinquante-deux « conseils » ; cette même association (MFQ) enregistrait, en 1996, dans son activité « Conseil, Études et Service aux entreprises », huit cent soixante-douze adhérents répartis en quatre cent trente-sept entreprises : parmi ces dernières, cinquante-quatre comportaient, dans leur intitulé, le mot conseil, alors que trente-sept avaient opté pour le terme consultant.

Prenons un autre exemple dans le domaine des publications : la revue Mines a consacré son numéro de septembre 1995 aux « métiers et techniques du conseil », qui font l'objet d'une dizaine d'articles sur 33 pages ; on y relève quarante et une fois l'appellation consultant. À titre de comparaison, le même thème traité par la même revue, en novembre-décembre 1972, avait donné lieu à 17 pages d'articles où le mot consultant n'apparaissait que douze fois.

Ce n'est pas très différent, statistiquement, mais on peut y voir la confirmation d'une tendance amorcée depuis plusieurs années, et peut-être l'envie de donner du lustre à une profession, par l'adoption d'une terminologie nouvelle au parfum exotique. Ingénieur-conseil, cela fait vieillot, place au consultant avec son ordinateur et son téléphone portable !

Mais au fait, ne commet-on pas une erreur en considérant le mot consultant comme un nouveau venu, frais et pimpant, et tout disposé à bousculer les plates-bandes établies ?

En 1991 déjà, dans le numéro 158 de cette revue, Pierre Verret attira notre attention sur son usage excessif, et nous rappela que cela fait des siècles, que le verbe consulter présente un caractère ambigu.

Lorsqu'il apparut dans la langue française, au début du XV^e siècle, il avait le sens de « délibérer, conférer sur un sujet donné » ; ce n'est qu'un siècle plus tard qu'il acquit la signification de « prendre conseil de quelqu'un », l'emportant sur la première dans l'usage habituel.

La remarque ci-dessus valant pour consulter, que dire du participe présent consultant ?

Ce n'est qu'au XVII^e siècle que ce mot, jusqu'alors adjectif, fut substantivé avec l'idée de « celui qui sollicite un conseil », et plus

particulièrement « celui qui demande une consultation médicale ».

C'est l'acception qui reste la plus courante actuellement. Reconnaissons pourtant que la signification première est celle qu'il a gardée quand il est employé comme adjectif qualifiant un certain mode d'exercice d'une profession, par exemple si on parle d'avocat consultant ou de médecin consultant. Cette ambiguïté de consultant peut parfois engendrer des difficultés inattendues ; Didier Bertrand l'a souligné, dans son analyse de La Cote des mots de Jean-Pierre Colignon (DLF, numéro 176), en évoquant « une inscription [qu'il a] relevée à l'entrée d'un cabinet médical : "Accès réservé aux consultants." S'agit-il des malades, des médecins, ou des deux ? »

On peut donc penser que l'utilisation de consultant pour désigner « une profession en développement rapide » n'est en somme qu'un retour à ses origines et à son sens premier, et qu'il n'y a pas lieu de s'en offusquer ; en fait, n'est-on pas en train d'ajouter ainsi l'imprécision à l'ambiguïté : consultant certes, mais consultant en quoi ?

Employé sans complément, il paraît conférer à celui qui le porte une compétence absolue sur tous les sujets, et le consultant type serait dès lors le quidam pris au hasard dans la rue, que l'on consulte au sens second et qui consulte au sens premier, sur un point d'actualité quel qu'il soit, à propos duquel il n'a le plus souvent que des sentiments et non des connaissances. Il semble donc que, si l'on tient absolument à garder ce terme de consultant, qui plaît à beaucoup de monde, il faudrait en tout cas le compléter en indiquant la nature des sujets qui sont de son ressort ; on devrait dire : consultant en organisation, consultant en management ou consultant en brevets d'invention, ce qui aurait l'avantage de lever l'incertitude sur les services que l'on peut attendre de l'expert ainsi désigné.

On pourrait éventuellement créer une nuance visible, sinon audible, entre celui qui demande et celui qui donne un conseil, en écrivant pour ce dernier la forme « consultant », tout comme on orthographie ordinand pour celui qui doit être ordonné.

Et pourquoi ne pas s'en tenir simplement à conseiller et conseil ?

Joseph SANS

Cercle Blaise-Pascal

QUI TRÉBUCHE ?

Nous avons reçu d'André Jouette une réponse à la communication de Mme Yvonne Lassagne-Sicard, qui fut candidate au concours des « Dicos d'or » de Bernard Pivot, et qui relance la polémique survenue à propos d'une expression (« des sol bémols et des mi bécarrés ») figurant dans la dictée de 1995.

André Jouette, auteur du TOP, devenu Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite (Le Robert), maintient sa version (« des sol bémol et des mi bécarré »). Il l'a justifiée dans un article paru en janvier 1996 dans le numéro 15 de Lettre(s), organe de l'Asselaf*, et nous a autorisés à le reproduire.

Lors des dernières demi-finales du championnat d'orthographe « les Dicos d'or », les concurrents eurent à écrire :

« Ne trébucchez ni sur les sol bémols ni sur les mi bécarrés. » Écriture que le jury organisateur justifia ainsi :

« *Les sol bémols et les mi bécarrés s'écrivent ainsi parce que sol et mi sont des notes de musique, noms masculins et invariables. En revanche, bémols et bécarrés sont des adjectifs et s'accordent.* »

N'étant pas d'accord sur la dernière phrase, nous sommes allés à la recherche des mots *bémol*, *dièse* et *bécarré*. Dans tous les ouvrages cités, ce qui est dit pour *bémol* se répète aux mots *dièse* et *bécarré*.

Les dictionnaires Furetière (1701), Trévoux (1771), le Grand Larousse encyclopédique (1960), le dictionnaire de l'Académie française (1992) notent *bémol* comme nom masculin exclusivement ; le dernier signale que ce mot peut être employé en apposition : *un si bémol*.



Pour les autres ouvrages, le Dictionnaire universel (1854) précise que le mot *bémol* s'emploie adjectivement : *note bémol*. Le Nouveau Larousse illustré (1898) dit : *emploi adjectif et invariable (note bémol)*. Le Littré (1885) : *Adj. Si bémol*. Le Bescherelle (1856) : *Adj. des deux genres (note bémol ; cette note est bémol)*. Le Pierre Larousse (1866) : *Adjectivement (Cette note est bémol. Une figure bémol)*. Dans Dupiney de Vorepierre (1864) : *Adj. des deux genres (Cette note est bémol)*. Dictionnaire de l'Académie (1762) : *Le mot est adj. des deux genres (Cette note est bémol)*. Dictionnaire Quillet (1935) : *N. m. et adj. (Cette note est bémol)*.

* Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.

Le Grand Robert (1951) : *N. m. et adj.* (*Un mi bémol*). Dans Hatzfeld-Darmesteter : *N. m. et adj.* (*Un mi bémol*).

Aucun de ces dictionnaires ne fournit un emploi du mot *bémol* comme adjectif au pluriel, malgré nos recherches dans le cédérom du Grand Robert (un corpus de 160 000 citations), dans Discotext 1 (base de données de textes littéraires français de 1827 à 1925, élaborée par l'Institut national de la langue française du CNRS), dans le cédérom du journal *Le Monde*, ainsi que dans une base de données interne représentant un corpus de 80 000 citations littéraires.

Le Petit Larousse, ouvrage de référence pour ce championnat, et le Petit Robert indiquent : « *bémol, n. m. et adj.* », en omettant de préciser l'invariabilité de l'adjectif, alors qu'ils l'ont bien fait pour des expressions analogues comme :

des manches raglan
des lèvres carmin
des yaourts nature
des tartes maison

où les mots *raglan, carmin, nature* et *maison* sont adjectifs invariables dans les deux dictionnaires.

La décision du jury s'est jouée sur l'oubli (inadvertance ?

distraction ?) de cette petite mention « *inv.* ».

En suivant cette « règle » de l'adjectif variable, on devrait écrire : *une note bémole, des notes bémoles* (!). Si l'on désire employer un adjectif, les dictionnaires nous offrent, correspondant à *bémol, dièse* et *bécarre*, les adjectifs *bémolisé, diésé* et *naturel*.

Autre aspect de notre discussion : dans le tour *des si bémol*, le mot peut être considéré comme un nom en apposition, à l'instar des expressions suivantes :

des cafés crème
des è accent grave
des i tréma
des c cédille

où la préposition *avec* est sous-entendue : *des c avec cédille, des si avec bémol*.

Dans les deux cas, que *bémol* soit entendu comme un nom ou comme un adjectif invariable, on aboutit à la même écriture : *des sol bémol* et *des mi bécarre*.

On comprend que beaucoup de concurrents des « Dicos d'or » aient eu des hésitations et fait des « fautes ».

André JOUETTE

APOCOPE ET ALLONGEMENT

Parmi les modes et les manies touchant le langage des jeunes, ou celui qu'on adresse aux jeunes, il est un art fort pratiqué dans les cours de récréation, c'est celui de l'apocope : chute de la (ou des) syllabe(s) finale(s) d'un mot.

Je veux parler plus précisément de celui qui consiste à tronquer l'adverbe de son suffixe -ment pour le réduire à la forme de l'adjectif correspondant :

Je le fais facile(ment) J'y vais direct(ement)

Pour certains, cette espèce de raccourci reflétera la loi du moindre effort... André Martinet y aurait vu, quant à lui, le principe d'économie linguistique qui régit les règles de la communication⁽¹⁾.

D'où vient alors que l'on constate — dans l'expression de l'ordre comme dans celle de la défense — l'abandon de la forme impérative (qui se caractérise par l'effacement du pronom sujet), délaissée au profit de l'indicatif (qui réintroduit précisément ce pronom) ?

Tu ramasses ! Tu restes assis ! Vous vous taisez !

Vous ne bougez pas !

entend-on aussi bien de la bouche des mères de famille réprimandant leurs enfants que de celle des instituteurs admonestant leurs élèves.

Il semble que la forme impérative, qui s'adresse, par définition, aux interlocuteurs présents, se soit affaiblie jusqu'à perdre sa valeur et ses caractéristiques propres (à savoir l'omission du pronom sujet). Ne dirait-on pas que l'on se croit obligé désormais (par le recours à l'indicatif qui exprime la référence à ce sujet) de mentionner le destinataire du message, afin que celui-ci se sente concerné ?

Pourquoi ce déclin ? Qui pourra m'éclairer sur ce point ?

Katell PENANHOAT-BRUCKERT

(1) Voir *Éléments de linguistique générale*, A. Colin, 6, II : « Économie de la langue ».

AUX CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES

Je reste choqué quand je lis dans mon journal, ou entends dans mon poste de radiodiffusion, l'expression « constructeur automobile », dans le sens commun qu'on lui prête.

Elle contient d'abord un mot hybride. En effet, automobile résulte de l'acoquinement d'un élément grec, *autos* « soi-même », et d'un élément latin *mobilis* « qui se meut », au même titre que *télévision*, *radiologie*, *hydrocution*, etc. Mais peut-on remettre en question de telles créations, qui font maintenant partie intégrante du patrimoine de la langue française, et est-il raisonnable de s'en affliger, alors qu'elles témoignent au contraire de la vitalité d'une langue, de sa faculté à s'adapter à de nouvelles situations, bref de son génie inventif ?

« Constructeur automobile » est surtout une expression déviée de la signification qu'on lui accorde généralement. Car, *stricto sensu*, elle désignerait un homme qui, à la fois construit... et est capable de se déplacer de son propre mouvement, de lui-même.

C'est heureux pour messieurs Calvet et Schweitzer, P.-D.G. des firmes PSA et Renault, par ailleurs **constructeurs d'automobiles**. Pourquoi ne pas les dénommer correctement, puisque aussi bien on emploie couramment les expressions *constructeurs d'avions* ou *de machines-outils* ? Ne dit-on pas *salon de l'automobile* ?

Ces fautes ressortissent, hélas, au mal du siècle, où l'on favorise vitesse, laxisme, à-peu-près. On prend sa « Mob », on se rend à « Matignon », (ou à l'Hôtel Matignon), on habite « place Clichy »... alors que le grammaticalement correct est : *Mobylette*, *Hôtel de Matignon*, *place de Clichy*. À quand le prix de « l'Arc Triomphe », en attendant bientôt le prix de « l'Arc », puisqu'on possède déjà le vainqueur du « Tour » ou du « Mondial », le lauréat du « Goncourt », de « l'Interallié »... et « l'Opéra Bastille » !

Faudra-t-il se résigner ?

Jack JOUSSET

LOGOMACHIE

De toutes les techniques de la désinformation, l'une des plus efficaces est la logomachie, c'est-à-dire le combat à coups de mots.

Bien entendu, il existe une logomachie spontanée, tout terme injurieux étant logomachique par définition ; mais le désinformateur professionnel procède autrement : il utilise à dessein des expressions contenant une charge émotionnelle, et, à un degré supérieur de raffinement, il crée des formules qui deviennent passe-partout et créent un certain état d'esprit dans la population cible.

Lorsque nous apprenons, par exemple, dans la même émission de radio, qu'au cours d'un engagement, les musulmans ont « tué » tant de Serbes, tandis que les Serbes « assassinaient » tant de musulmans, et qu'ensuite les cadavres serbes ont été déposés dans des « fosses communes », alors que les cadavres musulmans étaient dissimulés dans des « charniers », il nous est difficile de croire à l'innocence et à l'impartialité de l'annonceur. Mais la véritable logomachie est plus subtile : des expressions telles que anticommunisme primaire ou anticommunisme viscéral laissent entendre que tout sentiment anticommuniste est, par essence, primaire ou viscéral, c'est-à-dire inintelligent.

La formule ennemi du peuple est une des plus réussies de la logomachie révolutionnaire, car chacun d'entre nous a conscience d'appartenir au peuple et, par conséquent, celui qui est désigné comme « l'ennemi du peuple » devient, du même coup, notre ennemi à nous. L'expression a été souvent utilisée à l'époque des procès staliniens, mais rien ne l'empêcherait de réapparaître si un état d'esprit du même genre triomphait de nouveau.

La formule chasse aux sorcières vaut aussi son pesant de

mitraille, car, bien entendu, nous ne croyons plus à la sorcellerie et les « chasseurs de sorcières » sont automa-tiquement déconsidérés dès qu'on leur applique ce terme, même s'ils veillent avec les meilleures intentions du monde à la santé de la société.

Une étude approfondie de la logomachie amènerait probablement à conclure que cette méthode — déjà dénoncée par Orwell dans 1984 — vise à déclencher chez l'auditeur et, par voie de conséquence, chez l'utilisateur du vocabulaire logomachique, une série de réflexes pavloviens, les termes en question contournant pour ainsi dire la conscience verbale, pour atteindre directement l'inconscient.

De ce point de vue, la logomachie est l'homologue offensif de la langue de bois qui, elle, est essentiellement défensive.

Faisant un jour une causerie sur ce sujet à l'École supérieure de gendarmerie, je m'entendis reprocher par un officier d'avoir omis de citer une des expressions logomachiques les plus en faveur dans la presse actuelle. « Laquelle ? », lui demandai-je. Il me répondit : « Bavure. »

Il avait raison : bavure est typiquement du vocabulaire logomachique, puisque le mot ne s'applique par définition qu'à un camp, celui des forces de l'ordre, qu'il s'agit de discréditer.

Vladimir VOLKOFF

FLEURS DE SABIR

Nous remercions Claude Duneton, qui vient d'adhérer à notre Association, de nous autoriser à reproduire cet article publié dans Le Figaro du 5 décembre 1996.

J'ai été amusé, en feuilletant l'excellent bulletin Défense de la langue française (numéro 179), de découvrir les récriminations d'une jeune femme d'origine britannique* contre les emprunts à l'anglais, sa langue maternelle. Elle avance un argument fort juste que l'on ne développe jamais assez clairement, celui de la prononciation — point fondamental pourtant, qui devrait être le premier filtre de l'emprunt. « Franchement, écrit cette dame, cela me gêne, en tant qu'anglophone, de trouver un mot anglais au milieu d'une phrase française. Cela "sonne faux". Et d'ailleurs, si je devais lire une telle phrase, je ne saurais pas comment je devrais prononcer le mot anglais. À l'anglaise ? À la française ? » — Toute la question réside dans cet embarras.

Il est difficile, en effet, lorsqu'on est installé dans le système phonétique d'une langue donnée, de sauter à un autre système phonétique pour revenir au premier en quelques dixièmes de seconde. L'exercice réclame un effort déplaisant, aussi bien pour celui qui parle que pour celui qui écoute. Admettons que je parle anglais, et qu'intervienne un des quelques mots français empruntés jadis par nos voisins : prenons le mot bouquet. Si je sors brusquement de la phonétique anglaise pour prononcer à la française « That was a splendid bouquet » — pédanterie mise à part —, la gymnastique à laquelle je soumetts mes zygomatiques n'est ni agréable ni utile, car l'auditeur purement anglophone ne saisira pas ce mot qu'il entendra booky au lieu du son habituel, qui approche de bukeil. Donc, peine perdue. Si je veux être entendu, je dois adopter la prononciation usuelle de mon auditeur et dire : « What a splendid bukeil ! »

* Il s'agit, vous l'aurez reconnue, de notre amie Janet Raffailac (NDLR).

Un locuteur anglophone est confronté à la même alternative face au français. Oui, mais c'est quoi au juste

« la française »?... Voilà où le bât nous blesse, Aliborons que nous sommes ! Nous ne sommes pas fichus de savoir nous-mêmes ce que nous voulons. Soit la phrase : « Ils ont un leader. » La personne doit articuler... Quoi donc ? « lé-a-dé » ? J'ai entendu de vieilles personnes lire le mot de la sorte, autrefois. Un lit-d'air, peut-être, qui fait cote mal taillée ? Ou franchement « lideur », ce qui paraît la prononciation raison-nablement admise pour cet emprunt de longue date.

Mais alors ?... Mais alors quel diable empêche les Français d'écrire lideur, simplement, en plein accord avec la graphie nationale ? « Lideur, de l'anglais leader, "chef, dirigeant" », préciseraient les dictionnaires. Nous écrivons bien topinambour, maïs, ou tabac, sans nous ronger de culpabilité pour avoir trahi deux ou trois langues indiennes.

Le diable, le voici : le snobisme pusillanime et imbécile. La volonté de se parer de fausses plumes de paon — en rejetant la tête en arrière pour se donner l'air avantageux. Le fait que le mot (leader) soit entré ainsi, tout cru, au XIX^e siècle, par exotisme, n'est pas une excuse.

Il était presque seul alors — avec flirt, et quelques compagnons choisis tels que boycott (boy-scout est venu plus tard !). Nous n'en sommes plus là, ventrebleu !... Que l'on songe, en effet, comme nous y invite la réflexion du DLF ci-devant citée, à l'étrange et hasardeuse gymnastique à laquelle doit se livrer un Anglo-Saxon mastiquant des phrases françaises truffées de ces mots pièges de son pays, comme des amandes fossiles dans du nougat !

Le problème, nous ne le répéterons jamais assez, n'est pas tant l'emprunt en lui-même, forme assez ordinaire d'évolution des langues, que l'in vraisemblable refus des Français d'assimiler les mots, par l'orthographe d'abord — l'incohérence qu'il y a à les laisser avec leur emballage...

Ces fleurs de sabir flattent le gogo — nous finirons par écrire un jour french bettease !

Claude DUNETON

VIGIE III

Je continue !

Je continue⁽¹⁾ parce que cela continue hélas et semble même s'accélérer : le discours parlé ou écrit s'appauvrit par l'emploi toujours plus fréquent, par les maîtres des médias ou leurs invités, de vocables qui sans cesse reviennent, ou de tournures, d'expressions impropres.

Parmi les derniers-nés, je cite « dans le désordre » :

Calamiteux.

Cosmétique, pour *petit moyen*, *action médiocre*.

Culte, en apposition : « une émission culte », « un film culte ».

Généreux et **générosité** : « un roman généreux », « un match généreux », « la générosité d'une chanson », etc.

Lisibilité.

Se ressourcer.

À l'interne, à l'externe, chers à nos financiers.

Sortir par le haut... ou par le bas.

Orphelin, nous le sommes devenus de tout et de n'importe quoi.

Population, pour dire beaucoup de gens... Ce pauvre *gens* qui va finir par disparaître de l'usage.

Aboutir, dont même — et peut-être surtout — les critiques littéraires les plus brillants veulent ignorer qu'il s'agit d'un tran-sitif indirect, lorsqu'ils se délectent d'une « œuvre aboutie ».

En termes de. Entendu d'un ministre : « En termes de postes et de crédits... » Ledit ministre, qui n'est pas sans avoir de lourdes responsabilités « en termes de langue française », ignore-t-il notre *quant à* ou *s'agissant de* ?

Et j'allais oublier **sens** pris dans tous les sens et même à contresens,

au point qu'on en arrive à ne plus comprendre quel **sens** il a.

Révolution culturelle ? Depuis celle, tristement célèbre de Mao, une révolution ne peut être que *culturelle*, ce qui traduit chez le locuteur une double ignorance : ce qu'est une révolution et ce que devrait rester le culturel.

Enfin n'oublions pas **virtuel** et **virtualité** qui, grâce au développement fulgurant (une révolution culturelle ?) de l'informatique et de ses outils, grâce aussi à l'apparition d'Internet, envahissent tout.

Pour finir, est-il déplacé de gémir ici sur les excès de vitesse qui trop souvent s'installent dans le discours parlé, le rendant incompréhensible, faisant pièce à l'articulation correcte pourtant simple politesse ? Avec le mauvais esprit qui est le mien (un de mes amis disait : « Cela vaut mieux que de ne pas en avoir du tout »), je me demande : « Craignent-ils de ne pas réussir à lancer assez de sottises dans le temps qui leur est imparti ? »

Pierre VERRET
Cercle Blaise-Pascal

(1) Voir numéros 158 et 179.

CHAQUE AUTEUR OU ADHÉRENT
CITÉ DANS LA REVUE
REÇOIT DEUX EXEMPLAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE DLF,
TITRE DE PROPAGANDE

DIFFAMATION POST MORTEM

Il semble — et cela peut soulager certains, qui s'inquiètent de savoir si leur existence est suffisamment illustre pour passer à la postérité — que n'importe quel dilettante ait une chance de voir un jour une rue porter son nom. Du moins, c'est ce qui peut apparaître au lecteur de plaques de rues qui s'attacherait au sens des mots.

Grande marcheuse, je lis en ville les indications portées sur ces plaques, qui, je me plais à le penser, jouent aujourd'hui, pour le citoyen profane avide d'une éclectique mais superficielle culture, le rôle didactique du chemin de croix des églises moyenâgeuses.

Or, deux d'entre elles ont particulièrement attiré mon attention, dans la bonne vieille ville de Tours où je suis née, où j'ai habité et où j'étudie depuis trois ans ; disons-le tout net, certains édiles ont, en leur temps, donné aux rues les noms de personnes à la fonction bien peu enviable.

À un « littéraire » tout d'abord, c'est-à-dire un écrivillon, un gratte-papier, un plumitif, que sais-je... Il s'agit de Laponneraye (1808-1849), né à Tours justement, écrivain, journaliste et, qui plus est, fondateur d'une institution républicaine militante, ainsi que de La Voix du Peuple. S'il avait su que l'on se contenterait de le qualifier de littéraire, avec tous les sous-entendus feutrés de salon et de grands airs que cela comporte, il ne se serait peut-être pas donné tant de mal. Le pauvre homme n'a pas mérité cela.

Son alter ego politique n'est pas mieux loti, puisque Benjamin Constant est gratifié d'un dédaigneux « politicien », autrement dit un homme qui, dans l'œuvre pour le bien de la communauté, voit avant tout ses propres intérêts. Explicitement qualifié de péjoratif dans le dictionnaire Larousse, le terme n'est peut-être pas idéal pour désigner un homme intelligent, dynamique et populaire. Mais peut-être sa popularité tenait-elle à sa malhonnêteté de « politicien » ? Dans ce cas, nous pourrions arpenter le boulevard Stavisky, « homme d'affaires ».

L'abus de ces qualificatifs contribue à véhiculer un sens frelaté,

redoutable car il appauvrit le langage, jusqu'à des situations absurdes : à quand le temps où un néophyte lecteur de Weber s'indignera que celui-ci ait écrit Le savant et le politique, arguant que le second n'est qu'un adjectif ? Les élus devraient veiller à ce genre de détail, et s'acheter des dictionnaires.



Pour finir, je voudrais rappeler que Constant, s'il s'illustra en politique, écrivit également le parangon des romans d'introspection, Adolphe ; cela signifierait donc qu'en plus d'être politicien, il a été littérateur. Certains cumulent décidément toutes les tares...

Anne ROSNOBLET

J'Y PERDS MON LATIN, PARDON, MON ANGLAIS

Il m'arrive parfois de douter de moi : suis-je vraiment de langue anglaise ? Je vois des expressions, des « logos », qui ont un air familier, mais qui ne signifient rien pour moi. « La langue a évolué, me dit mon époux. Tu n'es plus à la page. » Cependant... les Français qui lisent ces mots mystérieux en saisissent-ils vraiment le sens ?

L'autre jour, en faisant mes achats au supermarché du coin, je remarquai une affiche qui annonçait que le magasin faisait des « prix hard discount ». Je ne connaissais pas cette expression, mais le mot discount m'étant familier, je ne voyais pas comment on pouvait l'appliquer aux denrées alimentaires. Comme un responsable du magasin se tenait tout près, je lui fis remarquer qu'il était interdit de poser des affiches en langue étrangère. D'un air supérieur, il m'indiqua que cette affiche portait la traduction en français et que la loi était donc respectée. En effet, je m'aperçus à ce moment-là qu'en toutes petites lettres, en bas de l'affiche, était écrit : « le prix

le plus bas ». Cette explication ne me donna pas satisfaction, car, pour moi, une traduction se doit d'être fidèle. Or, le prix le plus bas se dit, en anglais, the lowest price — c'est l'expression qu'on utilise outre-Manche — the lowest price ou lower prices maintained.

Alors, « hard discount », d'où vient ce terme ? Comme je l'ai dit plus haut, le mot discount m'est familier. Je l'utilise depuis belle lurette. Il signifie « remise » et représente généralement un pourcentage du prix affiché. « Hard discount » signifierait donc « remise importante ». Mais peut-on parler de remise importante quand il s'agit, par exemple, d'un paquet de cacahouètes ?

Voulant savoir si cette expression était devenue courante dans les affaires, je profitai de quelques jours passés en Angleterre, pour poser la question au directeur de la rédaction de Quest (la revue de la Queen's English Society). Il ne l'avait jamais entendue. Je conclus donc qu'il s'agit d'une nouvelle locution qui nous vient des États-Unis. Elle figure en effet sur le dépliant *700 mots d'aujourd'hui pour les affaires* (publié par l'APFA*), mais la traduction française que donne ce dépliant me surprend quelque peu : *maxidiscompte*. Quel mot barbare ! N'aurait-on pas pu dire simplement *remise importante* ? Pourquoi chercher la complication ? « *Satis eloquentiae, sapientiae parum !* » (« Beaucoup de belles paroles, peu de vraie sagesse ! »)

Janet RAFFAILLAC

* Action pour promouvoir le français des affaires (NDLR).

NE DIRAIT-ON PAS LA LOI DE GRESHAM ?

L'économiste Gresham, observant le fonctionnement des instruments monétaires lorsque deux types de monnaies sont simultanément en circulation, l'exprima en une loi : « La mauvaise monnaie chasse la bonne. »

C'est une façon condensée de dire que la monnaie stable et forte est économisée pour être conservée, alors que la monnaie douteuse et faible est utilisée la première. Une part prépondérante des échanges observés est ainsi exprimée en devises de qualité inférieure.

Ne pourrait-on pas, dans le domaine des ressources de notre langue, constater l'état de fait en des termes calqués sur ceux de la loi de Gresham, puisqu'une part prépondérante des échanges courants est exprimée en un langage de qualité inférieure ? Certes, il ne s'agit plus d'utiliser de préférence les moyens de paiement les moins appréciés, en vue d'économiser les meilleurs, mais d'employer de préférence les moyens d'expression les moins recherchés, en vue d'économiser les efforts qui pourraient fournir les formules les mieux adaptées.

Tel est bien, hélas, le comportement général, qui se manifeste, par exemple, dans l'emploi de locutions passe-partout, dont l'une des plus répandues est cet à travers, au travers, dénoncé et déploré dans le numéro 132 de notre revue par Pierre Verret⁽¹⁾, qui l'attribue à une influence anglo-saxonne. À l'heure actuelle, quiconque fait un peu attention peut noter le foisonnement de ce trait d'indolence verbale dans maints discours, homélies, exposés, bulletins de nouvelles, ou conférences.

Cette locution adverbiale est doublement intéressante ; tout d'abord, du fait de son emploi abusif, comme substitutif vague à une formulation précise ; c'est l'analogie à la mauvaise monnaie qui, dans la pratique, se substitue à la bonne ; ensuite, à cause de son glissement de sens, qui permet de l'utiliser pour exprimer des notions très différentes, sinon contradictoires.

(1) Et, à nouveau, dans le numéro 180.

Elle s'applique, de par sa racine, au franchissement d'un obstacle matériel : La lumière passe à travers la vitre ; l'épée passa au travers du corps, ou d'un espace : Nager à travers le lac. C'est une image dynamique d'activité, d'effort.

Mais voilà : tout le monde sait que traverser la rue, c'est passer d'un côté à l'autre, et non la parcourir d'une extrémité à l'autre extrémité ; cependant, par une dérive regrettable mais passée dans l'usage, ces mêmes termes sont employés en cas d'acheminement le long d'un parcours, l'accomplissement docile d'un trajet imposé, qui implique une totale passivité : Le pétrole s'écoule à travers la canalisation, le télégramme circule au travers des fils. On est alors très loin de l'acception initiale. C'est néanmoins là l'emploi le plus fréquent.

La loi de Gresham décrit une tentative d'enrichissement par thésaurisation de la bonne monnaie.

Une loi jumelle alerterait sur un appauvrissement, les termes délaissés, puis oubliés, étant perdus pour notre trésor linguistique.

Souhaitez-vous réagir ? En voici une bonne occasion. On trouvait, jadis, dans les grammaires, un exercice qui présentait sur une page, d'un côté une série de propositions où manquait un mot, et en regard une liste de mots parmi lesquels choisir les termes pour compléter les propositions. Sur le même principe, vous allez trouver, à la suite du présent article, un échantillonnage de à travers prélevé sur une longue liste, au cours d'écoutes de télévision ou de radio ; ensuite vous sera proposé un assortiment d'expressions parmi lesquelles choisir, pour une des phrases citées, les termes à substituer à la locution incriminée.

Mieux encore : essayez d'abord de tenter l'épreuve, sans aller piocher dans l'assortiment mis à votre disposition.

Il n'y a pas de prix à gagner, mais il y a une récompense, celle d'avoir réhabitué votre esprit à rechercher la nuance juste. Il y aura la satisfaction d'avoir contribué à la lutte contre la négligence, et, par là, à la défense de notre patrimoine linguistique.

A. DUPUY

Cercle Blaise-Pascal

phrases relevées

— Ce sujet, nous l'avons abordé à travers votre témoignage.

- On évoque sa mémoire au travers de certains textes.
- J'ai trouvé mon futur mari à travers monsieur ZZZ.
- Elle parle d'elle au travers d'un problème.
- Les gens qui veulent nous imposer une culture universelle au travers de n'importe quel prétexte...
- Au travers de l'histoire, on s'aperçoit que...
- Des solutions se dégagent au travers des négociations bilatérales.
- Libre à eux de se réaliser, mais autrement qu'à travers cette vision truquée.
- À quoi avons-nous assisté à travers ces manifestations ?
- ... que ce résultat reviendrait, mais à travers de longues peines.
- Il commence à manifester ce qu'il est à travers un certain nombre d'actions.
- Ces massifs montagneux qui, à travers la notion de parc régional...
- Revivez les grandes heures de la course au travers d'affiches et de photos.
- Elle nous incite à regarder à travers son propre regard.
- La France a tenté, à travers la Communauté européenne, d'apporter un message de paix.

choix de formules À substituer

Par, au moyen de, grâce à ;

par l'intermédiaire de, par le canal de, par le truchement de, par l'entremise de, via, par l'emploi de, par l'utilisation de, à l'aide de ;

du fait de, à cause de, par suite de, sous l'effet de, sous l'influence de, sur l'intervention de, sous l'action de ;

à la faveur de, compte tenu de ;

dans la ligne de, en vue de, conduisant à, aboutissant à, à l'occasion de, dans, au gré de, etc.

Énumération non exhaustive, à compléter à votre diligence.

PLAIDOYER POUR L'ENSEIGNEMENT DES « HUMANITÉS »

Au temps où nous faisons nos « humanités », nous rougissions sous l'opprobre chaque fois que notre professeur de latin et de grec nous reprochait quelque barbarisme commis dans nos thèmes ou nos versions. La charge de ce terme était telle qu'il nous semblait être nous-mêmes précipités dans la géhenne de la barbarie ! L'offense à la majesté de la langue d'Homère ou de celle de Cicéron n'était pas une peccadille. Mais cette sorte de vénération à l'endroit de ces augustes langues avait pour heureux effet de nous inculquer un égal respect de notre propre langue, car le professeur ne manquait pas l'occasion de nous montrer, par des exemples concrets, que la langue française est fille du latin et du grec.

Les classes dites des « humanités » étaient sans contredit la voie royale pour l'approfondissement de notre langue. Hélas ! les humanités ne bénéficient plus depuis des lustres de l'ancienne faveur, et sans doute faut-il voir dans cette désaffection l'une des causes de la régression qualitative du français en notre pays. Notre revue ne cesse, fort à propos, de fustiger le flot des barbarismes qui assaillent notre syntaxe et des incorrections qui vicient notre vocabulaire ; c'est plus particulièrement l'inquiétante dérive du vocabulaire qui inspire la présente réflexion.

Nul ne contestera qu'il ne puisse y avoir une parfaite assimilation du vocabulaire, dans sa signification profonde, sans une connaissance préalable du sens des racines qui l'ont forgé. Certes, le vocabulaire évolue avec le temps ; des mots nouveaux sont formés, ou bien leur signification s'élargit. Pour que notre langue conserve les vertus de précision et de clarté qui lui sont universellement reconnues, il est cependant impératif que cette évolution s'effectue en sorte qu'à l'intérieur d'une même famille de mots le sens général, donné par la racine commune, reste une constante référence sémantique ; de cette exigence fondamentale dépendent la cohérence de notre langue et son unité structurale.

Pour illustrer cette nécessaire filiation devant relier les mots, dans toutes les acceptions, à leurs racines originelles, et les marquer ainsi

d'un sceau d'authenticité, nous avons choisi une famille de mots dont l'origine remonte aux premiers balbutiements de l'homme préhistorique dans son expression orale. Dans l'efflorescence de la connaissance conceptuelle, il est probable que l'idée de la divinité fut la toute première à jaillir de son cerveau.

La première divinité tutélaire ainsi conçue par l'homme fut le dieu solaire, dispensateur de la lumière du jour, de la chaleur, et donc de la vie. Chez les peuples germaniques, le dieu suprême, Odin ou Wotan, avait le soleil pour emblème ; son œil unique était l'image même de cet astre. Dans les mythologies grecque et latine, les noms de Zeus et de Jupiter furent donnés aux pères des dieux afin de signifier qu'ils étaient par essence les divinités de la lumière qu'ils répandaient sur la terre du haut de leur demeure céleste. Dans l'un de ses psaumes, le roi David s'écrie : « L'Éternel est ma lumière et mon salut. » De fait, étymologiquement, les noms de Zeus et de Jupiter furent formés à partir de la racine indo-européenne *dei* ou *dyew*, signifiant à la fois la « divinité, le ciel lumineux et la lumière ». Le terme grec Zeus (*ZeuV*) est un nominatif dont le génitif est *dios* (*DioV*) ; or, *dios* est aussi un adjectif signifiant « divin, brillant ». Notons encore que Zeus a pour résidence l'Olympe, dont la racine *lamp* (*lamp*) signifie « lumière, clarté » ; notre terme *lampe* possède cette même racine. Les racines *die* et *dyew* forment également le *ju-* de Jupiter, le père des dieux romains, *Ju-pater*. Jupiter a pour génitif *Jovis*, d'où l'adjectif *jovius*, « qui se rapporte à Jupiter », traduit en français par *jovien*. Les astrologues prétendent que la planète Jupiter — *Jovialis stella* — a une influence bénéfique sur les humains nés sous son signe, et d'un homme gai, enjoué, l'on dit qu'il est *jovial*.

De ces mêmes racines indo-européennes dérive le substantif latin *deus* désignant la divinité, ainsi que le français *dieu* ; les adjectifs correspondants *divus* et *divinus* ont donné le français *divin* ; le terme *devin*, qui désignait un théologien en ancien français, est aujourd'hui celui qui pratique la divination ; le verbe *deviner* se rapportait autrefois à l'acte de divination accompli par un *devin*.

C'est encore de ces radicaux indo-européens que dérive le terme *dies*, le nom du jour en latin ; l'adjectif qui en est formé *diurnus*, « de jour », a engendré en français *diurne* et *diurnal*. À la basse époque

le latin *dies* avait un synonyme *diurnum*, qui, évoluant en *jorn*, *jor*, *jur*, donna le français *jour*, terme qui désigna initialement la lumière du soleil, avant de prendre son sens actuel ; l'adjectif *journal*, formé sur ce nom et signifiant « relatif à chaque jour », devint le nom d'une publication périodique des événements journaliers, rédigée par des journalistes.

Le radical *di-*, de *dies*, a formé les termes *diarium*, « journal tenu par une collectivité » ; *diane*, « sonnerie de clairon ou de trompette pour le réveil des soldats » ; *midi*, « milieu du jour ». Il sert de suffixe, *-di*, aux noms des jours de la semaine, chaque jour étant originellement dédié à une divinité. Les cinq premiers jours de la semaine sont dédiés respectivement à la déesse de la Lune — lundi, *luna dies* — ; aux dieux Mars — mardi, *martis dies* —, Mercure — mercredi, *mercuris dies* —, Jupiter — jeudi, *Jovis dies* — ; à la déesse Vénus — vendredi, *Veneris dies* — ; le samedi, l'ancien jour de Saturne — en anglais, *saturday* — est le jour du Sabbat — *Sambati dies* — ; et le dimanche, autrefois le jour du Soleil — en anglais *Sunday* — est le jour du Seigneur — *dies Dominicus*. Les racines *dei* et *dyew* associent ainsi la lumière céleste à chaque divinité, et cette note religieuse demeure sous-jacente dans les termes qui en dérivent.

Cette référence divine est moins marquée dans une autre racine indo-européenne, *leuk*, qui désigne également l'action d'éclairer, ou un être de lumière. Très prolifique, ce radical a produit deux familles de termes français, dérivant l'une du grec, l'autre du latin.

L'adjectif grec *leucos* (*leucoV*), signifiant « brillant, clair ou blanc », se retrouve en français dans une série de termes scientifiques et médicaux ; citons : *leucite*, nom d'un minéral clair ; *leucocyte*, nom des globules blancs ; *leucémie*, affection touchant les globules blancs ; *leucome*, tache blanche sur la cornée de l'œil ; *leucorrhée*, écoulement vulvaire blanchâtre, etc.

Également dérivés de *leuk*, deux termes latins, *lumen* et *lux*, signifiant chacun « la lumière du jour », fournissent le radical *lu-*, compris dans une nombreuse famille de mots français. Citons en premier lieu la lune, l'astre lumineux de la nuit, son diminutif la *lunette*, ou petite lune, devenue un instrument d'optique grossissant,

la lunette astronomique, et un appareil correcteur de la vue, les lunettes ; en sont dérivés lunule, lunetier, lunaison, lunatique, etc. Tous les autres termes de cette famille ont une relation propre ou figurée avec la lumière, la clarté. Contentons-nous, sans plus de commentaires, de citer en vrac :

— les substantifs : lumière, lueur, luminaire, lumignon, luciole, lustre, Lucifer, lucidité, illumination, illustration, lucimètre, luminosité, luminescence, allumette, lucarne, berlue, blquette, élucubration, enluminure, etc.

— les adjectifs : lumineux, lucide, illustre, illuminé, luisant, lustral, etc.

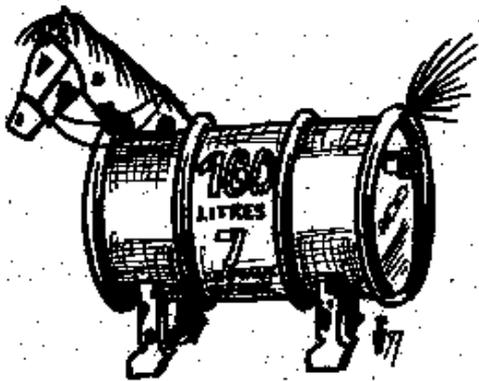
— les verbes : luire, illuminer, illustrer, allumer, lustrer, enluminer, élucider, éberluer, élucubrer, etc.

Ces exemples montrent combien la connaissance des racines ayant formé notre vocabulaire éviterait que soient commis nombre de barbarismes, d'impropriétés de langage. Le retour en faveur de l'enseignement des humanités serait le moyen le plus approprié à la défense de la langue française.

François HERRY

DU MILLIBARIL AU GIGAFRANC

Je suis toujours un peu choqué lorsque je rencontre dans la presse des textes comme « La production journalière de pétrole de tel pays est de 25 mbarils ». Ça ne fait pas grand-chose. Un baril⁽¹⁾, unité qui n'a d'ailleurs guère de sens pour beaucoup de gens, vaut environ 160 litres. Donc 1 mbaril représente 0,16 litres. En effet, le préfixe m signifie « milli », comme dans mm (millimètre), ou mg (milligramme). Bien sûr, il faut lire 25 Mb, soit 25 millions de barils, car le préfixe M signifie « méga », c'est-à-dire 1 million. Par exemple : 2 MW veut dire « 2 millions de watts, ou 2 000 kW ».



Sans doute, on dira que le risque d'erreur entre milli et méga est faible. C'est peut-être vrai dans beaucoup de cas, mais ce n'est pas une raison : celui qui écrirait « trois chevaux » passerait pour illettré (!), alors qu'il n'y a pas le moindre risque d'erreur.

Les symboles d'unités, leurs multiples et sous-multiples sont normalisés sur le plan international. (Voir la Norme française X02-006, éditée par l'Afnor.) Il convient d'en respecter les modes d'écriture. Une des règles les plus ignorées est la suivante : les symboles d'unités ne prennent jamais la marque du pluriel. Par exemple, on doit écrire 10 km et non « 10 kms » (10 kilomètres-seconde, qui n'a aucun sens), ou 5 m et non « 5 ms » (!). Ces symboles ne doivent pas être confondus avec les symboles de la vitesse, qui sont par exemple 5 m/s (5 mètres par seconde, ou

1) Le baril est une unité qui ne figure pas dans le Système international d'unités et n'a pas de symbole officiel... Mais b est souvent employé dans les expressions telles que 20 Mb/j, c'est-à-dire 20 millions de barils par jour.

à la seconde), ou bien 10 km/h (10 kilomètres par heure, ou à l'heure). Ne pas écrire non plus « 10 KMH », car, dans les symboles d'unité, majuscules et minuscules ont souvent des sens différents.

La même inobservation des règles d'écriture se retrouve dans le cas de notre monnaie, le franc. D'abord, son symbole est F, et non « Fr, Frs, frs, fcs », etc.⁽²⁾, même si certains de ces symboles existent sur les machines à écrire.

En ce qui concerne les multiples du franc, les symboles kF (kilofranc = mille francs) et surtout MF (mégafranc = million de francs) sont de plus en plus utilisés. Cela évite d'écrire de nombreux zéros après les premiers chiffres significatifs. Par contre, pour exprimer le milliard de francs, c'est l'anarchie la plus totale. On rencontre ainsi : « MdF, mdF, Mdfrs, mdfrs, mds » et même « MF » qui représente le million de francs et non le milliard !

Or, le préfixe officiel et international de milliard est G (giga). Il faut donc écrire 825 GF (825 gigafrancs), ou, bien sûr, en toutes lettres 825 milliards de francs. Certes, le préfixe giga n'est pas très répandu. Il est courant dans les radiocommunications par satellite. Les images de télévision sont ainsi transmises sur des fréquences de l'ordre de 10 GHz (10 gigahertz).

Pour éviter tout risque d'erreur, il est souhaitable que le symbole GF soit utilisé. Il serait très pratique pour indiquer les budgets de l'État ou des grosses sociétés.

Stéphane LACHARNAY

2) S'il y a risque de confusion, on utilise FB pour franc belge, et FS pour franc suisse. À noter qu'il existe un projet universel d'écriture des symboles des unités monétaires, avec trois lettres dont les deux dernières caractériseraient le pays. Ces symboles ne semblent pas utilisés actuellement.

INFORMATIQUE ET LITTÉRATURE :

Les domaines de prospective

Le livre, sous sa forme imprimée, sera-t-il toujours l'unique support privilégié de la diffusion de la littérature en langue française à partir de l'an 2000 ? Les livres sont en effet désormais « électroniques ». Or, l'extension continue des « autoroutes de l'information » et des réseaux modernes de télécommunications, l'explosion de l'édition littéraire multimédia, le progrès constant de ce que l'on entend par les « nouvelles technologies de l'information » font que, dans une perspective prospective, l'informatique devrait encore conquérir de nouveaux territoires dans le domaine littéraire. On ne prétendra pas les prévoir tous, mais le phénomène s'est peut-être amorcé dès 1995, en particulier dans le travail d'édition, dans la pratique de la traduction et même dans l'exercice de l'activité de création.

L'édition savante des textes littéraires a déjà commencé à tirer un parti de l'intégration croissante des nouvelles technologies. C'est ainsi l'objectif proclamé du programme de numérisation des collections de la Bibliothèque nationale de France, qui a entrepris de réfléchir, depuis 1995, dans le cadre de son service du développement scientifique, à la définition d'une seconde génération de « station de lecture assistée par ordinateur ». Ces nouvelles stations, ces ordinateurs perfectionnés, devraient associer intimement, dans l'avenir, des modes de lecture en fac-similé ou en texte intégral, qui sont encore distincts sur les micro-ordinateurs actuels. Le principe pourrait s'en trouver étendu à toutes les formes d'édition critique de textes, monolingues ou multilingues.

En ce qui concerne la traduction littéraire et l'activité qui consiste à transposer une œuvre écrite d'une langue donnée en une langue différente, il était déjà des pratiques inavouées de l'informatique que l'on pouvait déceler en dépit des réticences des traducteurs de profession. Il n'est plus possible de passer sous silence, désormais, l'apport que représente ainsi, dans le cours même du travail de traduction, l'emploi des analyseurs et des correcteurs orthographiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques que les systèmes de traitement de texte comportent depuis 1990. Des logiciels plus élaborés, comme Hypercorrector, possèdent de surcroît, depuis 1992, des analyseurs stylistiques. On peut alors définir les particularités d'un texte à traduire tel qu'il se présente dans sa langue d'origine, puis ses caractéristiques équivalentes dans la langue où il faut le traduire. L'activité de traduction reste encore traditionnelle. Le recours indirect à l'informatique a cependant commencé à l'infléchir. Les recherches sur la stylistique littéraire et les ordinateurs, l'amélioration prévue aussi des systèmes de traduction interactifs, y compris dans le domaine de la traduction littéraire, devraient accentuer cette

évolution de la « traductique⁽¹⁾ ».

Il n'est pas jusqu'à l'exercice même de la création littéraire qui pourrait en être également affecté. La littérature « générée par ordinateur » — c'est-à-dire créée à partir de rien par l'intermédiaire de l'informatique — est née en Allemagne (et en langue allemande) quand Théo Lutz réussit à faire fabriquer par un ordinateur les premiers vers libres électroniques en allemand. Les expériences et les tâtonnements se sont multipliés ensuite, jusqu'à la fin des années 1980, en particulier avec les travaux de l'Oulipo puis de l'Alamo. La première revue de littérature et de poésie électronique en langue française, *alire*, est fondée en 1989. Le premier recueil de vers libres électroniques en français, *La Machine à écrire*, de Jean A. Baudot, date cependant de 1964 et fut réalisé au Canada. Depuis, de la création poétique à la génération de fragments de récits en prose, avec la création, en 1994, par les éditions Ilias, d'une collection « Génération », qui diffuse des générateurs de texte sur des disquettes, et jusqu'à l'écriture théâtrale, avec l'utilisation du logiciel *Rephrase*, dès 1964, par P. Moretti et Jean A. Baudot, pour composer une pièce, *Équation pour un homme actuel* (qui fut créée en France, en 1968, lors du festival international de Nancy), il n'est pas de secteur de la création littéraire qui n'ait été ainsi influencé, fût-ce encore d'une manière très marginale. Il n'empêche que de nouvelles formes d'expression littéraire, informatisées, ont commencé à apparaître. Se situent-elles au seuil, au cœur ou aux frontières du mystère de la création littéraire ? Seuls les écrivains du XXI^e siècle pourront y répondre.

L'énumération de ces domaines de prospective, de l'édition savante à la traduction littéraire et à la littérature générée, n'autorise pas à préjuger de ce que sera l'influence de l'informatique sur la littérature. Des innovations inattendues se produiront. Des impasses technologiques se révéleront. Il n'est guère qu'une certitude : l'ampleur de cette évolution sera considérable.

Alain VUILLEMIN
Cercle Paul-Valéry

(1) « Traductique » : néologisme pour désigner ce qu'on appelle aussi la « traduction automatique ».

GEORGES MEMMI

Pour tout dire*, une histoire d'amour entre un enfant du Maghreb et la langue française, qu'avec un talent et une sincérité remarquables au service d'une sensibilité de poète, nous conte Georges Memmi. Nul doute qu'après lecture des passages qui suivent, nos adhérents ne cèdent à l'envie d'acquérir l'ouvrage.

Avec ces femmes et ces hommes, j'ai en commun d'être né en terre africaine. Ceux d'entre nous qui sont français, le sont par un décret de la République, mais plus encore parce que notre patrie adoptive nous a prêté une langue étincelante.

Munis de cette « langue passeport », nous avons connu des départs qui furent des exils, nos visages fendant la brume salée qui déchirait ses bouffées sur le nez de nos navires. Voulant croire aux mirages, nous avons planté nos palmeraies au bord de la Seine, rassemblant nos ballots et nos illusions au cœur vert d'oasis imaginaires. Les passants passaient sans nous voir, ignorant nos étals de dattes et nos regards endimanchés. Alors nous avons pénétré par effraction dans des cafés à plusieurs portes, cherchant les visages et les voix de René Char et de Paul Éluard.

Mais des gens affublés de masques et de grimaces nous montraient du doigt. Comme si notre bilinguisme et nos enthousiasmes nous rendaient suspects.

Ne voyaient-ils pas pourtant à quel point nous respectons — jusqu'à la manie — la langue que l'on nous a confiée ? Y cherchant des bonheurs, une légitimité, un permis de séjour plus convaincants qu'une fiche de police. Nous étonnant de l'insouciance, du manque de respect à l'égard d'une langue qui se débraille.

Les coupables ne seraient-ils pas ceux qui parlent « mode », qui ramassent les mots comme escargots après la pluie et les abandonnent le premier soleil venu. Ceux qui se vantent des mots du toc et des tics, qui parlent pour ne rien dire, pour paraître « initiés » on se demande bien à quoi. Ah, s'ils se souvenaient comme nous des leçons de Monsieur Botot :

— Ne jamais parler avec assurance de ce que l'on ne connaît qu'imparfaitement.

* Éditions de Fallois, 1996, p.126 à 130 (144 p., 95 F).

— Ne jamais employer ou accepter des mots dont le sens n'est pas bien déterminé.

— Ne pas prendre pour cause ce qui est un effet, ou l'inverse.

— Ne jamais supposer pour vrai ce qui est en question, c'est-à-dire donner pour preuve la chose qui a besoin d'être prouvée...

Le respect que nous portions à notre langue nouvelle ne conditionnait pas seulement notre savoir mais, ce qui allait de pair, notre citoyenneté elle-même. En nous signalant que des centaines de mots étaient passés sans intermédiaire de l'arabe au français, Monsieur Botot nous rassurait en quelque sorte. Que le français se soit enrichi sans honte et sans gêne à tous les patois, toutes les langues, tous les dialectes qu'il avait croisés au cours de sa longue histoire nous le rendait plus proche, plus intime, plus accessible.

Voyez l'embarras d'un homme qui se souvient sans cesse de l'écolier étranger qu'il a été, de l'élève respectueux qu'il n'a jamais cessé d'être et qui cherche des explications dans ses souvenirs. Il faut pourtant renoncer parfois à la métaphore. La vérité est simple et nue comme un ciel limpide.

Albert Camus aurait-il écrit Noces ou Les Chroniques algériennes, aurait-il eu ce respect religieux pour la langue française, s'il n'avait d'abord été fils et petit-fils d'une mère analphabète et d'une grand-mère qui ne parlait qu'un patois espagnol, s'il n'avait eu pour maître l'admirable Monsieur Germain, à qui au lendemain de son prix Nobel, il adressait ces lignes : « Sans vous, sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant pauvre que j'étais, sans votre enseignement et votre exemple, rien de tout cela ne serait arrivé... Vos efforts, votre travail, le cœur généreux que vous y mettiez sont toujours vivants chez un de vos petits écoliers qui malgré l'âge n'a pas cessé d'être votre reconnaissant élève... »

Permettez que je poursuive à mon tour cette lente divagation sur les chemins d'une enfance maintenant lointaine. Les feux et les voix qui m'ont servi de repères ont éclairé des paysages amis. La côte sauvage trop tôt abandonnée est assaillie par les vagues comme des mots jaillis d'un livre ouvert. La voix paisible de Monsieur Botot me parvient à travers le bruissement des feuilles qui se fanent sur les murs d'enceinte.

Mon bon maître remplissait les marges de nos copies de grands signes rouges. Debout, il parcourait, l'air pensif, les étroits corridors que formaient les bancs de bois, tenant entre ses mains les feuilles de papier quadrillé qu'il nous distribuait en nous appelant par nos noms. Humbles et modestes, la tête basse, nous lisions des mots sans appel : « Charabia ! Parlez plus clair. Mal dit (m.d.). Banal... » Des mots qu'il traçait avec des caractères rageurs et qui nous atteignaient à travers des déchirures

fiévreuses. Mais fort heureusement, la voix qui se voulait, en ces instants, théâtrale, faisait écho à d'autres mots visiblement tracés avec bonheur : « Bien ! Très bien (t.b.). Intéressant. »

Ceux à qui notre instituteur s'adressait ainsi, avaient du mal à se retenir de grimper sur leur banc pour une danse sans retenue, une danse sauvage et bénéfique qui les aurait sans doute rapprochés du vertige.

Comment Monsieur Botot aurait-il jugé aujourd'hui ceux qui pérorent et discourent en nous noyant dans le flot des banalités, dans un jargon prétentieux qui dissimule mal l'ignorance et la désinvolture ? Comment aurait-il jugé les hommes publics, les publicitaires, les journalistes, qui, incapables de respecter notre langue dans ce qu'elle a de plus précieux, la clarté, l'obscurcissent, et la malmènent, inventant chaque jour des néologismes incongrus, empruntant inutilement à des langues étrangères ce qui existe bel et bien chez nous ? Monsieur Botot aurait écrit d'une encre rouge et sans appel : « Mal dit, parlez plus clair, charabia ! » Hélas, il semble qu'il y ait de moins en moins de Monsieur Botot pour rappeler ces fossoyeurs à l'ordre. Que ne mettent-ils à parler le soin qu'ils mettent à s'habiller, à se livrer aux maquilleuses des studios de télévision, que ne mettent-ils à écrire le souci qu'ils ont d'offrir aux caméras leur profil le plus avantageux ?

Je suis sûr que mon bon maître, le doigt dressé et la voix ferme, leur aurait rappelé que : « Celui qui méprise sa langue, méprise l'âme de son peuple, sa culture et les idées qui l'ont formé... » Mais existent-ils encore, les Botot, les Roussel, les Germain ? Ou bien, est-ce, hélas, le climat actuel de désordre et de renoncements, l'abandon des responsabilités collectives et individuelles qui les ont assassinés ? Serons-nous, nous les étrangers formés dans les écoles de la République française, mais pour combien de temps, les meilleurs défenseurs de la langue française, de cette langue que l'on nous a prêtée, en nous apprenant à la chérir et à la respecter ?

Georges MEMMI

LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

LES RECTIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES EN SUISSE ROMANDE

Le Conseil supérieur de la langue française a proposé, en juin 1990, un certain nombre de rectifications orthographiques, approuvées par l'Académie française, qui a précisé qu'aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive. Elles ont été publiées dans les documents administratifs du Journal officiel de la République française, le 6 décembre 1990. Ces rectifications ne seront définitivement entérinées que lorsque l'usage les aura assimilées.

D'ores et déjà, les dictionnaires et ouvrages de référence intègrent tout ou partie des nouvelles graphies dans leurs dernières éditions.

Dans sa séance du 9 mai 1996, la Conférence intercantonale des chefs de départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin a pris acte de cette situation et, sur proposition de sa Délégation à la langue française, a décidé d'envoyer au corps enseignant une brochure intitulée *Les rectifications de l'orthographe du français*. Ce document d'information de 47 pages a été adressé à tous les enseignants en octobre dernier. Il est fondé sur les cinq principes suivants :

- les enseignants doivent être mis au courant de ces rectifications ;
- il est normal que l'orthographe évolue ;
- les nouvelles graphies ne sont pas des fautes, et aucun élève ne doit être sanctionné pour avoir utilisé l'une ou l'autre forme ;
- les rectifications n'ont pas force de loi : ce sont de simples recommandations ;
- certaines des nouvelles règles peuvent être appliquées sans difficulté.

Dans un premier chapitre, la brochure présente un bref historique des réformes de l'orthographe française jusqu'à nos jours, en précisant que c'est en Belgique que les rectifications de 1990 ont été le mieux accueillies. Puis, cette publication mentionne les quatorze principes généraux sur lesquels la Délégation à la langue française de Suisse romande s'est fondée. Ensuite, elle donne la liste des rectifications ainsi

que les commentaires rédigés à la suite des discussions qui ont eu lieu au sein de la Délégation et dans les différents cantons romands. Enfin, des considérations pratiques et des recommandations sont formulées à l'intention des enseignants, des éditeurs et des correcteurs de manuscrits.

C'est ce dernier chapitre que nous allons maintenant résumer.

I. Situation scolaire

Un certain nombre de questions ont été posées à la Délégation à la langue française, qui s'est efforcée d'y apporter des réponses dans la brochure.

— *A-t-on le droit d'enseigner la nouvelle orthographe ?* Dans ce domaine, il ne saurait y avoir de contrainte juridique. Mais peut-on faire cavalier seul ? L'idéal serait une décision prise en commun par les pays francophones. Il n'est du reste pas exclu que l'on parvienne à cet accord. Une autre voie serait une mesure intervenant à l'intérieur des établissements scolaires ou une requête adressée aux éditeurs de matériel scolaire.

— *Un enseignant peut-il utiliser les graphies rectifiées dans ses documents de travail ?* Oui, mais il doit le justifier, car ses textes ont un caractère de modèle que ne présentent pas les écrits des autres usagers de la langue. On peut, au demeurant, n'adopter qu'une partie de la réforme, puisque celle-ci est mise à l'épreuve de l'usage.

— *Peut-on enseigner deux orthographe pour un seul mot ?* Selon l'opinion la plus répandue, l'orthographe est suffisamment compliquée pour que l'on renonce à enseigner deux graphies. Mais, disent les auteurs de la brochure, il n'est pas prouvé que la double écriture crée beaucoup de difficultés.

— *Les élèves ne seront-ils pas pénalisés si le maître enseigne ou tolère les nouvelles formes ?* Ce risque n'est certes pas négligeable, car elles ne sont pas connues de tout le monde. D'où l'envoi de la brochure aux enseignants des degrés primaire et secondaire, ainsi qu'aux maîtres d'apprentissage.

— *La variation orthographique risque-t-elle de déstabiliser les élèves ?* Elle est déjà largement présente dans les dictionnaires et dans divers écrits. Le français compte plus de 5 000 plurigraphies qui, à l'évidence,

ne déstabilisent ni les enseignants, ni les correcteurs d'imprimerie.

— *Comment savoir si l'élève applique les rectifications ou commet une faute d'orthographe ?* Il n'y a pas lieu de se demander s'il s'agit de comportements volontaires ou non. Ils ne doivent pas être sanctionnés, même si l'on peut penser que l'élève ne produit pas telle ou telle forme renouvelée en se référant aux rectifications.

— *Comment faire face à la variation orthographique chez un même élève ?* Il paraît souhaitable d'enseigner les nouvelles graphies, du moins celles qui ne soulèvent aucune difficulté, et de corriger les élèves dans ce sens, sans cependant sanctionner l'utilisation des anciennes.

— *Comment faire face à la variation entre élèves ?* Dans ce cas, la tolérance est de mise, puisque chaque usager est en droit d'appliquer ou non les rectifications, entièrement ou partiellement.

II. Édition et correction de manuscrits

— *Est-il possible d'appliquer les rectifications dans un ouvrage ?* Oui, c'est possible, mais il faut en avertir le lecteur.

— *Comment faire face à un ouvrage qui réunit différents auteurs, différentes orthographes ?* Si l'ouvrage réunit des articles de plusieurs personnes, on peut respecter l'orthographe de chacun, en mentionnant, le cas échéant, qu'un article est écrit avec la nouvelle. Si plusieurs auteurs produisent ensemble un texte, il convient de n'en conserver qu'une, traditionnelle ou nouvelle.

— *Comment faire pour que les graphies nouvelles soient respectées ?* Dans le cas où l'auteur et le correcteur du texte ne partagent pas les mêmes normes, c'est généralement le correcteur qui décide.

CONCLUSION

Les rectifications orthographiques sont encore peu mises en application, notamment en France. Les Conseils de la langue du Québec et de la Belgique francophone ont donné un avis favorable avant la publication du rapport officiel de 1990. Il en est de même du Conseil international de la langue française. C'est en Belgique que la mise en pratique de ces rectifications est la plus large.

En conclusion, on ne peut que souscrire au vœu exprimé par la Délégation à la langue française de Suisse romande quant à une

concertation, en cette matière, des différents pays francophones.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

UN MESSAGE DE ROUMANIE

Nous sommes heureux de vous transmettre, ci-dessous, les remerciements que la responsable de la bibliothèque de Brasov nous a adressés le 4 novembre 1996.

Je vous écris pour vous annoncer l'arrivée des huit colis envoyés, au printemps, par l'association Défense de la langue française. Si longtemps attendus, ils nous sont parvenus, en bon état, par l'intermédiaire du nouveau lecteur de français installé à l'université de Brasov. Notre bibliothèque remercie les membres de votre association pour l'intérêt et le soutien concret manifestés à nos efforts de diffusion de la culture française. Ayez l'amabilité de transmettre notre gratitude sincère et l'assurance que les livres sont en bonnes mains.

Elena DIMITRIU

LE FRANÇAIS AU VIÊT-NAM



En l'honneur de la fête nationale du Viêt-Nam, le 2 septembre 1996, avec le soutien de la télévision régionale de Hué et sous les auspices de la compagnie IBC-Pepsi Cola, le centre de langues étrangères de Stafol, de Hué, a organisé un concours de français pour les étudiants et élèves âgés de vingt ans. Cela donna l'occasion, aux étudiants et élèves participant à ce concours, de tester leur connaissance du français.

Deux jours après l'épreuve écrite, le jury a choisi six brillants étudiants, parmi les participants, pour passer l'épreuve orale, épreuve décisive du concours.

Les jeunes orateurs devaient présenter leur exposé sur les questions

suivantes :

1) Aujourd'hui, quelques personnes disent qu'il n'est pas indispensable d'utiliser le français dans le système éducatif vietnamien. Que pensez-vous de cette idée ?

2) Étant étudiant de français, que faites-vous pour maintenir et développer la langue française dans votre école ?

3) Si vous étiez directeur de l'Université nationale de Hué ou directeur du Service de l'Éducation et de la Formation de Hué, quelle politique auriez-vous pour défendre et renforcer la langue française dans les lycées et dans les écoles ?

4) Donnez vos pensées et votre avis sur la situation du français en l'an 2000.

Après l'exposé oral, chaque candidat dut répondre à une question supplémentaire sur la France, les relations franco-vietnamiennes, la politique de la France à l'égard du Viêt-Nam, etc.

A l'issue de ces épreuves, les prix suivants furent décernés :

- Premier prix à l'étudiante Thu Hanh.
- Deuxième prix à l'étudiante Thien An, avec un prix spécial de la province pour sa présentation d'un exposé sur l'environnement et la pollution à Hué.

Thinh BUI QUANG

LE FRANÇAIS AUX ANTIPODES

Il ne faut pas surveiller l'emploi du français seulement dans nos environs immédiats. J'avais déploré son absence à bord des avions d'Alitalia de la ligne Paris-Rome (voir « Ohé ! la sœur latine ! » dans DLF). Je découvre aujourd'hui semblable carence aux antipodes.

L'île de Pâques est, dit-on, le lieu habité le plus isolé qui soit sur notre globe. Il y a 3 750 km pour atteindre la côte ouest de l'Amérique du Sud et, de l'autre côté, 4 050 pour la principale île « voisine », Tahiti. Une ligne aérienne de la compagnie nationale chilienne, Lan Chile, assure deux fois par semaine (et bientôt trois) ces parcours. Les escales sont Santiago à l'est, Papeete à l'ouest, Pâques au milieu.

L'avion est chilien, Pâques aussi (depuis 1888) ; l'espagnol est, tout naturellement, la langue première à bord. Mais quelle est la seconde ? Celle de l'autre extrémité du parcours, peut-on penser, celle de Papeete, de la Polynésie française, la langue de la République française... Eh bien, non ! C'est l'anglais.

Tout, à bord, est bilingue espagnol-anglais. Les recommandations réglementaires sur la conduite à tenir en cas d'accident sont en espagnol et anglais. Les francophones, si on tombe à l'eau (on en survole beaucoup, quand on traverse le Pacifique), se noieront faute d'avoir su enfiler les gilets de sauvetage...

On m'a dit, après mon voyage, qu'une des hôtesses de l'air savait le français et, à terre, j'ai rencontré une authentique et ravissante Française, épouse d'un Pascuan, à l'agence *Lan Chile* sur l'île, où il y a beaucoup de francophones, notamment l'épouse du maire, Mme Catherine Paoa, qui est née à Nice.

Mais, manque de chance, aucune ne parlait français parmi les hôtesses, toutes charmantes, auxquelles j'ai eu affaire pendant ce long vol ; même la jeune Jeannette, qui ne sait même pas que son prénom est français.

On ne manquera pas de répondre que la plus grande partie de la clientèle est américaine (au sens *yankee*). C'est ce qu'on vous dit partout, encore que, à bord et sur place, j'aie rencontré beaucoup de francophones. Mais l'essentiel n'est pas là. Que *Lan Chile* parle aussi anglais, si elle le croit utile, je l'admets. Mais il me paraît scandaleux que, sur une ligne desservant un territoire français et deux aéroports chiliens, on ne parle pas, à côté de l'espagnol, le français. Libre à vous, Messieurs, d'ajouter, si vous le jugez nécessaire, l'anglais et un jour, peut-être, le russe ou l'allemand, plus

probablement d'abord le japonais voire le coréen, mais les langues obligatoires pour votre ligne sont l'espagnol et le français.

Et que l'on ne vienne pas nous objecter de prétendues règles internationales ; l'OACI et l'IATA, qui contrôlent la navigation aérienne mondiale, témoigneront que de tels accords linguistiques ne concernent que les rapports entre l'équipage en vol et les tours de contrôle ; nullement ceux de l'équipage, de la compagnie avec les passagers.

Je demande à *Lan Chile* de mettre fin au scandale de l'absence du français et, si elle ne le fait pas, je suggère à un parlementaire d'interroger le gouvernement français en lui signalant cette affaire et en lui demandant quelle mesure il compte prendre pour faire sur le Chili, pays ami mais étranger, les pressions nécessaires pour que sa compagnie aérienne, qui est heureuse d'avoir un terminus sur un territoire où flotte notre drapeau tricolore, respecte l'article de la Constitution, lequel renouvelle la prescription de François I^{er} : on parle *le langage maternel français et non autrement*. Sur un avion qui part de chez nous, on doit, au moins, en admettant que d'autres idiomes y soient aussi nécessaires, ne pas omettre de parler français. La France doit exiger cela en s'appuyant sur les quarante-cinq autres pays qui ont, avec elle, le français en partage.



Mais les Français, sous quelque latitude et à quelque rang qu'ils soient, doivent commencer par donner l'exemple. Le gouvernement de la Polynésie française qui, à juste titre, veut développer le tourisme dans les archipels paradisiaques qui composent ce territoire, vient de décider la création d'une nouvelle compagnie aérienne. Il y avait déjà *Air-Tahiti* ; voilà qu'on annonce *Tahiti Airlines* !

Était-il vraiment impossible de trouver un nom français qui fût compréhensible à Tokyo et à Séoul ?

Pierre-Louis MALLÉN
Cercle Pierre-de Coubertin

* NDLR : Pierre-Louis Mallen a communiqué ce texte à l'ambassadeur du Chili en France, et à la compagnie Lan Chile. Nous publierons leur réponse et ses commentaires, dans le prochain numéro.



LES PERDRIX D'AOBA



1964 : c'est votre premier voyage dans cet archipel mélanésien, nommé par le capitaine Cook les Nouvelles-Hébrides. Une semaine seulement, c'est trop court. Il vous tarde de découvrir ces îles fabuleuses où vibrent encore — pour combien de temps ? — quelques échos de la vie primitive. C'est l'inconnu, le jamais vu, l'insolite qui vous attire. Le bon sauvage est-il un mythe ?

Magie des îles. Et magie des noms : Annatom... Pourquoi Annatom ? Parce que la frange de l'île est vivement découpée ? Étrange Erromango, avec sa brousse ensorcelée dont le roman envoûta votre jeunesse. Et magie des coutumes d'hier : Ambrym aux tambours graves à tête d'homme, longs comme des pirogues de guerre, derniers témoins de leur inventeur, un antique Chappe mélanésien... Malikolo des féroces Big-Nambas, âpres à défendre de leurs flèches aiguës la terre sacrée des ancêtres. Nonchalante, souriante Éfaté aux buissons d'hibiscus tout luisants, saturés de lumière ; inévitable Éfaté, toujours prompt à gober la moindre nacelle de visiteurs... Pentecôte, Espiritu-Santo, empreintes d'un Dieu généreux venu du désert qui inscrivit ici ou là, sur une île nouvelle, le nom de l'une de ses fêtes... Tanna la tout étrange, marquée d'une croix sanglante, celle du culte insolite du Grand Cargo. Et Aoba ? L'inconnue, Aoba. L'île où l'on ne va jamais. Aoba. Pourquoi pas ?

De toute façon vous êtes le bilboquet de la compagnie Air-Mélanésie et vous devez vous plier à ses caprices. Venu de la capitale, Port-Vila, votre bimoteur atterrit sur l'île d'Espiritu-Santo, « Santo » pour les initiés. Allez-vous, ce soir, franchir le seuil de quelque saloon ? Retrouver là une ambiance de western frelatée, dernière relique de la guerre du Pacifique ? Vous y êtes : à peine arrivé, voici l'accorte chanteuse noire à la voix éraillée, qui se met à harceler un vieux Steinway désaccordé. Autour des tables, quelques planteurs aussi vite plumés qu'enrichis, imbibés de « cuba-libre », venus en ville tromper leur éternel ennui. Et les coups de feu claquant dans la moiteur pesante de la nuit, prélude à la tombée de la pluie... ou peut-être à l'arrivée d'un cyclone...

Très vite, vous voudrez aller loin de ces lieux empreints d'une histoire encore toute récente : les santaliers et autres écumeurs de plages, de sinistre mémoire, occasionnellement collecteurs de ces viriles holothuries appelées bèches-de-mer, dont les Chinois sont si friands. Le seul souvenir de ces aventuriers, pirates ou matelots en rupture de ban, vous fait trembler. Non, c'est l'île encore intouchée qui vous appelle avec ses mœurs d'un autre âge !

Aoba !

Radio-Cocotier, soudain, vous apprend l'appareillage imminent de la vedette de Monsieur l'Administrateur. Ici, la question des papiers est vite réglée. En route pour Aoba ! À peine à bord, vous voilà intrigué par des

monceaux de sièges et de pupitres d'écoliers, et un tableau noir. Mieux, un tableau noir vert foncé ! Tout ce matériel entassé sur la passerelle, la vedette donne l'impression de le vomir. En cinq minutes, le jeune instituteur, un souriant pied-noir en quête, lui aussi, d'aventure, vous explique qu'il modernise son école. Quelle école ? Y aurait-il une école sur l'île d'Aoba ?

Ne comptez pas le temps ; ne comptez pas non plus sur le beau temps. Le commandant vous a prévenu : il lui faudra contourner l'île et vous devrez quitter vos vêtements pour débarquer. La côte sud est mieux protégée du vent que le wharf du nord, mais l'absence de débarcadère, dont vous vous réjouissez, vous fera découvrir Aoba comme si vous étiez un conquistador. Après ce bain forcé, vous voici sur la piste ombragée et l'éclatement des frondaisons vous émerveille : hautes fougères arborescentes au panache en dentelle, dont le bois se prête au ciseau du sculpteur, énormes fûts élancés de ces géants de la forêt au noir feuillage qui assombrit la piste ; et sous vos pieds, l'élastique tapis végétal gorgé d'eau. Ayez l'œil néanmoins tourné vers le haut des immenses cocotiers : le vent souffle et une grosse noix est en train de viser, de ses deux yeux, votre crâne !

Au détour du chemin voici qu'apparaît, inattendu, l'aimable pasteur hébridais, au large sourire éclairant une denture de star. Il avait attendu en vain la vedette à son débarcadère habituel et, venu à votre rencontre, il vous apprend très vite qu'un terrain est aménagé sur le plateau pour y recevoir les petits avions et que, ce soir même, les derniers exploits de Buffalo Bill seront projetés sur l'écran de l'école. C'est cela, Aoba ? Après tout, ces îles en ont vu bien d'autres au cours de quatre siècles d'évangélisation !

Dans la salle de classe en parpaings, recouverte de tôle ondulée, mais très élégamment ornée de palmes et de roses-porcelaine rouges et charnues, deux petites filles sages, aux nattes joliment tressées, vêtues de robes à fleurs, sont assises devant un unique livre ouvert. Surprises par votre visite, elles vous sourient avec cet indéfinissable signe de mélancolie au coin des lèvres, propre à leur race. Le blanc brillant de leurs yeux et de leurs dents contraste harmonieusement avec le teint mat de leur peau pain brûlé. Qu'elles sont délicieuses, avec leur joli sourire !

Vous vous approchez d'elles : « Bonjour Monsieur ! », vous disent-elles en roulant l'r. Avec leur permission, vous prenez leur livre. C'est un livre des années trente, en « noir et blanc », tout usé, à la couverture défraîchie, un manuel qui a enseigné les subtilités de notre belle langue française à toute la génération précédente, ici comme à Saïgon, à Tananarive ou en Picardie. On y voit des phrases joliment calligraphiées avec des pleins et des déliés. Un dessin occupe le milieu de la page : il montre au lecteur l'envol d'une dizaine

d'oiseaux près d'un beau village de France, avec un coq sur le clocher.

« Curieux, murmurez-vous en vous-même ; à part quelques pigeons verts, les oiseaux, dans cette clairière forestière, sont plutôt denrée rare ! » Vous êtes dans la moiteur du tropique, aux antipodes de cette vieille Europe qui découvrit le monde entier. Voilà soudain que la légende placée sous le dessin, apparaissant en belles lettres cursives, vous saute aux yeux, et les deux gamines ne comprennent pas du tout votre éclat de rire incongru, quand elles vous entendent lire à voix haute :

Les perdrix s'envolaient dans le champ de luzerne.



Ces jolies gamines ignorent évidemment que leurs îles ne verront jamais ni perdrix ni luzerne ! N'allez pas pour autant quitter Aoba écoeuré ! L'important n'est-il pas que chaque enfant sache lire et écrire ? Et compter, bien sûr ! Mais vous avouerez qu'il est bien difficile d'apprendre à cueillir (*c, u, e, i*) le cerfeuil (*f, e, u, i*) tandis que l'écureuil (*r, e, u, i*) grimpe au noisetier (avec un seul *t*), comme l'enseignait, à la même époque une insti-tutrice polynésienne, tout en sachant pertinemment qu'il n'y avait guère d'équivalents locaux à

ces subtils produits du lointain pays qui eut les blonds et moustachus Gaulois pour ancêtres.

Que le lecteur, Dieu soit loué, se rassure ; rendons hommage à l'enseignement actuel du français dans les écoles de la mer du Sud : en moins d'un quart de siècle, on a mis à la portée des jeunes élèves des instruments sur mesure, fort bien conçus et pleins d'attrait. Mieux, il existe des îles privilégiées où les livres de classe, d'une élégance incomparable, vous donnent rien qu'à les voir l'envie irrésistible d'apprendre notre belle langue française ; langue qui imprégnera à jamais le fabuleux archipel, connu désormais sous le nom ensorceleur de Vanuatu.

Claude JARDIN

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

• Grâce au concours de l'AUPELF-UREF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française-Université des réseaux d'expression française) et du CERTEL (Centre d'études et de recherches sur les textes littéraires de l'université d'Artois), animé par le professeur Alain Vuillemin, notre livre **40 ans de Défense de la langue française** est sur Internet. En voici l'adresse électronique :

www.refer.org/textinte/df

• L'Académie française a décerné cette année son Grand prix de la francophonie au **président du Sénégal Abdou Diouf** pour « son rôle exceptionnel en faveur du français en Afrique et dans les organisations internationales » (la Lettre de la francophonie de novembre, n° 96).

• Le numéro de décembre de celle-ci signale deux faits importants :

1. La tenue, à Marrakech (Maroc), les 17 et 18 décembre 1996, de la 8^e session de la **Conférence minis-térielle de la francophonie**. La CMF aura reçu, entre autres, dans le domaine culturel, les rapports de l'AUPELF-UREF, de TV5 et de l'université Senghor d'Alexandrie, en Égypte. Par ailleurs, un remodelage institutionnel est à l'ordre du jour. Enfin, le Viêt-Nam, en la personne de Nguyen Manh Cam, assure pour les deux années à venir la présidence du Conseil permanent de la francophonie (CPF).

2. Pour préparer les **Assises de l'enseignement du et en français**, l'an prochain à Hanoï, l'AUPELF-UREF a mis sur pied trois sessions régionales, qui ont pour objectif de « mettre en relief la très grande diversité des situations linguistiques francophones ».

• Le n° 127 (juillet-septembre 96) de Notre librairie, revue du livre : Afrique, Caraïbes, Océan Indien, est consacré à la **littérature caraïbe de 1991 à 1995**, et particulièrement à Édouard Glissant et à Patrick Chamoiseau. (Éd. CLEF, 5, rue Rousselet, 75007 Paris.)

• L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) a consacré une grande partie de sa Lettre (n°5, novembre-décembre 1996) à la **francophonie libanaise**. Sa commission politique et son bureau se sont réunis à Beyrouth les 20 et 21 novembre 1996.

• **Les actes de la XVI^e biennale de la langue française** (Bucarest, 1995) viennent de paraître. Deux thèmes ont été mis en valeur : la place du français sur les autoroutes de l'information, aux points de vue culturel, scientifique, mais aussi politique et, plus largement, francophone ; la Roumanie et la francophonie. Cette publication (619 pages) évoque également l'attribution à **Alain Guillerrou** du titre de docteur honoris causa à l'ambassade de Roumanie à Paris, le 14 janvier 1996. On peut se la procurer, pour 100 F, au siège de l'AFAL, 5, rue de la Boule-Rouge, 75009 PARIS, tél. 01 47 70 10 83, télécopie 01 47 70 07 69.

• **Le Conseil international d'études francophones (CIEF) tiendra son prochain congrès mondial du 10 au 17 mai 1997 en Guadeloupe.**

Renseignements : Mme Ginette Adamson, directrice générale du CIEF, Dept of modern languages and literature, Wichita State University, WICHITA, KANSAS 67260-0011 USA. Tél. (316) 978 3180, télécopie : (316) 978 3319 ; courriel : adamson@twsuvm.uc.twsu.edu

• **L'Association romande des correcteurs d'imprimerie** a tenu sa 52^e assemblée générale, le 1^{er} juin 1996, à Thônex (Genève). Au cours de la réunion, un participant a dénoncé les « nombreuses fautes de français commises à la télévision et dans la presse » et il a proposé à l'association d'agir dans ce domaine.

• **Le Nigeria**, le plus grand pays anglophone d'Afrique, adopterait le français, comme seconde langue officielle. « Le français s'impose, car le Nigeria est entouré de pays francophones », affirme le chef de l'État, le général Sani Abacha, en présentant ce projet. (Courrier international, du 12 janvier 1997.)

• **La Journée mondiale de la francophonie** (20 mars 1997) se tient au milieu de la **Semaine de la langue française**, organisée, du 17 au 23 mars, par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, et par le secrétariat d'État à la Francophonie. Détails, bibliographie et liste d'adresses, dans le Bulletin officiel (9 janvier 1997), p. 65 à 68.

• En décembre 1996, la **Mission laïque française*** a publié un numéro spécial double (48-49) de sa revue Dialogues sur « **Francophonie, francophilie** ». Six articles coiffent un ensemble de cinq questions : questions générales, « passeurs de francophonie », situation dans différents pays, vocabulaire... On y trouve une liste décryptée des sigles (précieux) et des tableaux sché-matiques éclairants.

* Mission laïque : 9, rue Humblot, 75016 Paris, tél. 01 45 78 61 71, télécopie : 01 45 78 41 57.

• Sous la présidence de M. Maurice Schumann, le **Haut Conseil de la francophonie** a présenté son rapport* le 31 janvier 1997, au Centre de conférences internationales de Paris.

Mme Margie Sudre a souligné les trois faits qui marqueront 1997 : la place du français en Europe ; l'importance particulière accordée aux médias ; la réforme institutionnelle de la francophonie, avec, notamment, l'élection, lors du Sommet d'Hanoï, d'un secrétaire général, afin de renforcer la vocation politique de la francophonie.

M. Stélio Farandjis a souligné la richesse dudit rapport, l'ampleur des ressources documentaires du Haut Conseil, et a rappelé l'importance du plurilinguisme.

* *État de la Francophonie dans le monde, données 1995-1996 et 5 études inédites* (La documentation française, Paris, 1997, 632 p.).

NOUVELLES PUBLICATIONS

DU CALEMBOUR AU MOT D'ESPRIT, de Jean CAZENEUVE

(231 p., Éditions du Rocher, 1996, 98 F)

La quatrième page de couverture cite les nombreuses distinctions de l'auteur (normalien, membre de l'Institut, ancien P.-D.G. et fondateur de TF1, etc.) et omet la plus importante à nos yeux : administrateur de DLF. Est-ce pour se distraire de cette pénible tâche qu'il a collectionné tant de bons mots et de traits d'esprit ? Toujours est-il qu'il nous en donne un abondant recueil. Si certains sont connus, j'y ai trouvé aussi un grand nombre de mots que j'ignorais ; c'est que l'auteur a pêché au grand large pour ramener dans ses filets des trouvailles moins habituelles. Ne cite-t-il pas notre chère Françoise Fermentel, dont les appréciations, familières aux lecteurs de *DLF*, l'ont visiblement séduit (« Pasteur : fait engrager ses camarades ! »).

Quoique tout bon mot fait en français honore à la fois l'esprit et la langue et ne puisse être déplacé dans notre revue, je ne veux citer que le suivant, en rapport immédiat avec nos préoccupations. À la tribune du Parlement, Paul Deschanel, trop indulgent à l'égard des néologismes, déclara fortement : « Il faut solutionner ce problème. » Plus puriste, Clemenceau releva la faute en répliquant : « Nous allons nous en occuper. » Mais M. Cazeneuve n'a pas voulu seulement faire un énième recueil de bons mots ; il a eu dessein de classer ceux-ci pour qu'on comprenne mieux les divers mécanismes du rire. Je ne suis pas sûr que l'entreprise soit réussie, ni même qu'elle soit possible ; en témoignent les nombreuses redites, quelquefois voulues mais apparemment surtout involontaires, de traits qu'on retrouve dans plusieurs chapitres. Il semble aussi que l'éditeur n'ait pas consacré tout le temps nécessaire à la correction des épreuves ; il subsiste bon nombre de fautes ou de coquilles, qui parfois vont jusqu'à ruiner la portée du mot (« le carré est un triangle qui a réussi ou une conférence qui a mal tourné », il faut sûrement lire circonférence). Même si, refermant ce livre, on ne sait toujours pas vraiment pourquoi on a ri ou souri, une chose est sûre : on s'est divertie intelligemment à chaque page. L'esprit est en fête, réjouissons-nous !

LES MOTS DE LA FIN DU SIÈCLE, de Sylvie BRUNET

(254 p., Belin, collection « le français retrouvé », 1996, 70 F)

Je ne tarirai jamais d'éloges pour cette remarquable collection de Belin, commencée il y a quelques années avec les *Trésors des expressions*

françaises, des racines grecques, des racines latines, etc. L'avant-dernier livre, *Les mots de la médecine*, était aussi un trésor dans son genre, érudit et complet. Le numéro 29 de la collection est donc consacré aux mots qui reviennent souvent dans cette fin de siècle et de millénaire, qu'il s'agisse de néologismes (il y a des développements très pertinents sur les dérivés du nom *sida*, sur les nouvelles marques de voitures et de parfums, les noms de familles politiques et les sigles d'une manière générale), d'expressions à la mode (*prendre la tête, mettre un bémol, monter au créneau, quelque part, tout à fait*), de tournures syntaxiques (généralisation de la juxtaposition) ou de prononciation. On sait que ces deux derniers aspects sont assez rarement traités dans les ouvrages destinés au grand public. C'est donc un panorama très complet des caractéristiques de la langue d'aujourd'hui que décrit Sylvie Brunet; je dis bien décrit et non pas critique, car, comme tout bon linguiste, l'auteur constate des faits sans prendre parti. Mais, contrairement à beaucoup de ses collègues, il écrit en français lisible et compréhensible par vous et moi. Quel bonheur ! C'est passionnant de bout en bout !

Didier BERTRAND

LA TYPO DU JOURNALISTE, de Roger CHATELAIN

Parue en 1991, cette brochure de 48 pages a été mise à jour récemment, nous apprend le bulletin de l'Association romande des correcteurs d'imprimerie, dans son numéro de décembre 1996. On y trouve des règles de composition, des conseils typographiques et de mise en page, facilement accessibles. Elle peut être obtenue au prix de 15 francs suisses auprès du Centre de formation des journalistes, 1, rue de Florimont, CH - 1006 Lausanne.

Étienne BOURGNON

